



RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2022/23

SEVERIN

TABLE DES MATIÈRES

1.0	Résumé exécutif	4
2.0	Présentation de SEVERIN	8
3.0	Design & branding – Ingénierie & qualité allemandes	14
4.0	Orientation du développement durable	20
5.0	Thèmes pertinents	28
5.1.	Climat	30
5.2.	Économie circulaire & emballages	32
5.3.	Chaîne d'approvisionnement	34
5.4.	Collaborateurs	36
5.5.	Gouvernance	38
5.6.	Sécurité du client et des produits	39
6.0	Cas d'expérience	40
6.1.	Un centre de réparation et de service depuis plus de 30 ans	42
6.2.	Parce que c'est ensemble qu'on y arrive : un réseau de service et de réparation tourné vers l'avenir	43
7.0	Méthodologie / principes GRI	44
8.0	Données, annexe & index GRI	48

CHERS LECTEURS ET PARTENAIRES COMMERCIAUX



Gerhard Sturm
CEO (directeur général)



Luca Kunze
Sustainability Expert (expert en développement durable)

SEVERIN est une moyenne entreprise allemande implantée à Sundern, dans le Sauerland. Depuis sa création en 1892, elle s'intéresse de plus en plus au développement durable : en 1961, elle créait déjà son département de contrôle de la qualité des produits et de la sécurité en Allemagne. Le premier « vrai » service a suivi en 1976 et depuis 1985, nous proposons également des solutions de réparation. En 1992, la première cafetière filtre réparable de SEVERIN, Caprice, était commercialisée. Depuis plus de 30 ans, l'entreprise dispose de son propre centre de réparation où, pour la seule année 2023, des produits d'une valeur de plus de 2,5 millions d'euros ont été réparés (somme des produits de premier et de second choix et des retours traités et réparés). En juin 2024, SEVERIN a été nommée pour le « Deutscher Nachhaltigkeitspreis 2025 », le Prix allemand du développement durable 2025. Ce prix est décerné pour récompenser des performances et des progrès exemplaires dans les domaines de la protection du climat, de la protection de la nature, des chaînes de valeur équitables et de l'engagement social.

La crise climatique devient de plus en plus manifeste : ses effets deviennent de plus en plus perceptibles et menaçants. Les événements climatiques extrêmes, la montée du niveau des mers, le déclin de la biodiversité, les risques sanitaires, les coûts économiques exorbitants et la pression sociale – l'urgence d'agir maintenant pour éviter les pires conséquences n'a jamais été aussi grande. Il est impératif que les entreprises s'unissent pour trouver des solutions afin d'assurer un avenir durable et viable.

Le présent rapport de développement durable est la prochaine étape logique venant souligner davantage notre ambition d'être, au sein des moyennes entreprises allemandes (comptant moins de 500 collaborateurs), un leader en matière de durabilité dans le domaine de l'électroménager. C'est un engagement de transparence et de responsabilité clair, pris vis-à-vis des générations futures.

Ce rapport porte sur les exercices 2022 et 2023. Il est conforme aux normes GRI « par référence », selon la mise à jour des normes GRI 2021 qui est entrée en vigueur le 01/01/2023. À l'avenir, nous établirons nos rapports conformément aux normes européennes de reporting sur le développement durable dans le cadre de la directive relative au reporting sur le développement durable des entreprises (« Corporate Sustainability Reporting Directive » en anglais). Un expert en développement durable a été nommé au sein de l'entreprise. Sa mission consistait à former des groupes de travail interdépartementaux, en collaboration avec un conseiller externe comme instance d'appui. L'objectif principal était d'intégrer le thème du développement durable au futur modèle commercial et de documenter les progrès réalisés sous forme de rapport annuel, en les rendant mesurables.

En 2023, nous nous sommes concrètement attachés à analyser l'impact de nos activités commerciales, à mener des entretiens avec les parties prenantes et à développer des champs d'action stratégiques. Nous avons collecté des bases de données détaillées dans différents domaines, le but étant d'implémenter des approches durables dans les processus en cours.

Notre entreprise s'est fixée toute une série d'objectifs de durabilité afin d'ancrer la responsabilité écologique et la justice sociale dans nos processus commerciaux. Nous nous engageons à respecter et garantir durablement toutes les directives et prescriptions légales de sécurité pour nos produits. En définissant des pièces identiques, nous avons pour but de réduire la différenciation des pièces de rechange et de faciliter les réparations, ce qui, dans le même temps, minimisera les déchets et prolongera la durée de vie de nos produits.

Un autre accent est mis sur l'augmentation du taux de recyclage des retours entrants et sur l'utilisation accrue de matières recyclées dans nos emballages de produits. Nous souhaitons proposer à nos clients une transparence complète quant aux matières que nous utilisons, le but étant de les aider à choisir en connaissance de cause. Le choix et l'évaluation de nos fournisseurs sont guidés par des critères de durabilité clairement définis. Nous garantissons ainsi que nos partenaires aussi agissent de manière écologique et socialement responsable.

La réduction des émissions de CO₂ directes et indirectes est un objectif central (Champs d'application 1, 2, 3). Nous souhaitons, à cet effet, établir un plan de mesures détaillé qui nous aidera à réduire progressivement les émissions jusqu'en 2030. Par cette procédure, nous visons un développement durable reflétant aussi bien notre responsabilité écologique que notre responsabilité sociale.

Pour finir, nous souhaitons souligner que le développement durable n'est pas seulement un mot clé pour l'entreprise SEVERIN, mais qu'il est profondément ancré dans la culture de notre entreprise. L'année dernière, d'énormes progrès ont pu être réalisés grâce à différents processus de changement dans les domaines de l'environnement, du social et de la gouvernance de l'entreprise. Ces progrès sont consignés pour la première fois dans ce rapport. Notre engagement en matière de durabilité ne se montre pas uniquement par une action écologiquement responsable, mais également par la promotion d'un environnement de travail équitable et intégrateur ainsi que par une collaboration étroite avec nos partenaires et la société.

Nous sommes conscients que cet objectif d'avenir parfaitement durable demande de fournir des efforts continus. C'est pourquoi nous nous efforçons d'agir de manière innovante et responsable, notre but étant d'atteindre les objectifs de durabilité que nous nous sommes fixés et de continuer à optimiser davantage notre performance. Nous remercions nos collaborateurs, nos clients, nos fournisseurs et nos partenaires pour leur soutien et leur confiance. Ensemble, nous construisons un avenir durable – pour notre entreprise, notre environnement et pour les générations futures.


Gerhard Sturm


Luca Kunze



1.0 RÉSUMÉ EXÉCUTIF

1.0 RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Au printemps 2023, il a été créé un poste d'**expert en développement durable** – un poste interne à part entière. En collaboration avec le Terra Institute pour le développement durable, de premières mesures ont été appliquées cette année et de nouvelles structures de travail ont été créées en formant des groupes de travail et en réalisant des ateliers communs réguliers.

En automne 2023, nous avons lancé un projet visant à développer une **stratégie globale en matière de développement durable**. En mettant au point cette stratégie, nous sommes focalisés sur les objectifs qualitatifs pertinents car, dans beaucoup de domaines identifiés, la base sur laquelle la collecte des données sera poursuivie doit encore être développée pour pouvoir définir des objectifs quantitatifs concrets et les appliquer.

NOTRE VISION JUSQU'EN 2030

Implantée à Sundern, notre entreprise fabrique de petits appareils électroménagers pour une clientèle internationale représentant tous les niveaux sociaux et de revenus ainsi que les cultures les plus variées.

Le **respect des normes de sécurité internationales, une orientation stricte sur la qualité et la mise en conformité des produits** ainsi que la formation de nos collaborateurs sont les principaux éléments de la philosophie de notre entreprise. Nous attachons par ailleurs une grande importance à la vérification de nos partenaires dans le réseau amfori.

Nous aspirons à faire évoluer cette philosophie de développement durable au cours des six prochaines années, et incluons les sites, mais aussi et surtout les activités commerciales et les produits. Toutes les mesures fixées s'orientent sur les thèmes pertinents identifiés :



SUCCÈS 2023

AU COURS DE L'EXERCICE 2023, NOUS AVONS OBTENU LES SUCCÈS SUIVANTS :

- Un projet innovateur a été étendu : **La reprise et la réparation** de produits SEVERIN dans des commerces d'expert, un spécialiste de l'électroménager, sont désormais proposées et seront élargies.
- Nous avons établi un **guide détaillé pour l'évaluation des réparations**. Ce guide est une aide à l'orientation qui permet de prendre des décisions plus importantes concernant les possibilités de réparation.
- Lancement d'une **plateforme de produits de second choix** dans notre boutique en ligne : cette plateforme permet aux clients d'acquérir des produits de grande qualité ; dans le même temps, SEVERIN augmente la valeur des marchandises de rebut sauvées.
- Par rapport à 2021, nous avons pu **augmenter** le pourcentage de **retours réparés** en le faisant passer de 29 % à **> 55 %**. Cela montre notre efficacité croissante dans les domaines de la réutilisation et de la réparation des produits, ce qui à son tour a un effet positif sur l'environnement.

OBJECTIFS 2025/2026

Le développement durable ne cesse de gagner en importance car les effets du changement climatique et de la dégradation de l'environnement sont de plus en plus perceptibles. Pour les deux prochaines années, de premiers **objectifs de durabilité** ont été définis. Ceux-ci seront progressivement élargis. L'intention primaire est de réduire l'empreinte écologique et de promouvoir la durabilité sociale et économique.

THÈMES PERTINENTS	OBJECTIFS	PÉRIODE
Sécurité du client et des produits	Respecter et garantir durablement les directives et prescriptions légales de sécurité pour tous les produits	Contrôle permanent
Économie circulaire & emballages	Établissement d'un guide « Développement durable » annexé aux Directives de conception de SEVERIN	2025
Économie circulaire & emballages	Définition de pièces identiques, entre autres pour réduire la différenciation des pièces de rechange et faciliter les réparations	2026
Économie circulaire & emballages	Contrôler la possibilité d'utilisation de matières recyclées dans la production	2026
Économie circulaire & emballages	Augmenter le taux de recyclage des retours entrants	2025
Économie circulaire & emballages	Augmenter l'utilisation des matières recyclées dans les emballages de produits	2025
Économie circulaire & emballages	Créer une transparence pour les clients quant aux matières utilisées	2025
Chaîne d'approvisionnement	Définir des critères de durabilité pour le choix et l'évaluation des fournisseurs	2025
Chaîne d'approvisionnement	Réalisation d'une première notation (scoring) de fournisseurs sur la base de critères de durabilité	2025
Climat	Réduction des émissions de CO ₂ (Champs d'application 1, 2, 3)	2026
Climat	Optimisation de l'électricité, du gaz et des déchets au siège social, en Allemagne	2025
Climat	Établissement d'un plan de mesures détaillé visant à réduire progressivement les émissions jusqu'en 2030	2026
Gouvernance	Établissement d'un cadre stratégique global	2025
Gouvernance	Intervention immédiate en cas de non-conformité (tolérance zéro)	Contrôle permanent
Collaborateurs	Établissement d'un score de diversité SEVERIN global	2025
Collaborateurs	Réalisation d'un sondage annuel auprès des collaborateurs et d'un sondage séparé sur le thème du développement durable	Contrôle annuel



2.0 PRÉSENTATION DE SEVERIN

HISTORIQUE DE SEVERIN – EXTRAIT

1961 Ouverture d'un département de contrôle et d'un service après-vente téléphonique	1976 Ouverture d'un département de service technique incluant un service après-vente	1985 Ouverture de nouveaux halls de montage et de nouveaux entrepôts de pièces finies et de rechange	1991 Création de la première société de distribution en France	1992 Introduction sur le marché de la cafetière filtre Caprice de SEVERIN	1995 Ouverture du site de production de Shenzhen, en Chine	2005 Mise en service de l'entrepôt à hauts rayonnages de Sundern offrant 36 000 places pour palettes	2018 Reprise par la société de participation TRM , alors nouvelle associée	2019 Outre l' Europe , focalisation sur le marché en Asie	2022 Renforcement du commerce en ligne et expansion internationale
--	---	--	---	--	---	---	---	---	--



PRODUITS

SEVERIN est une **entreprise internationale** agissant dans le **secteur de l'électroménager**. Son **siège social** se trouve en **Allemagne**. Nous développons, produisons et distribuons de petits et grands appareils électroménagers.

Nous développons nos produits au sein de notre siège social, en Allemagne, puis les transmettons au site de production de notre groupe commercial en Asie ou à des fournisseurs externes.

Nos produits sont alors directement vendus au consommateur final, aux commerces de gros ou via nos activités OEM dans le monde entier. Notre gamme comprend un grand nombre d'appareils ménagers et d'appareils de grillade et de réfrigération. Les produits SEVERIN sont subdivisés selon les **catégories suivantes** :

CAFÉ & PETIT-DÉJEUNER		BARBECUE & FUN		CUISINE	
	MICRO-ONDES & FOURS		FROID		ENTRETIEN DES SOLS

- Café & petit-déjeuner** : cafetières, émulsionneurs de lait, grille-pains, bouilloires
- Barbecue & fun** : raclette, fondue, appareils de grillade électriques
- Cuisine** : robots de cuisine, multi-hachoirs, mixeurs, friteuses à air chaud, plaques de cuisson
- Micro-ondes & fours** : micro-ondes et fours de table
- Froid** : réfrigérateurs et congélateurs minibars
- Entretien des sols** : aspirateurs traîneaux et à main

2020	2021	2022	2023
 Best of the Best 2020	 reddot winner 2020	 german brand award 20 special	 GERMAN DESIGN AWARD SPECIAL 2021
 reddot winner 2021	 BEST OF THE BEST AWARD 2021	 GERMAN INNOVATION AWARD 21 WINNER	 GERMAN DESIGN AWARD SPECIAL 2022
 reddot winner 2022	 GERMAN INNOVATION AWARD 22 GOLD	 GERMAN DESIGN AWARD SPECIAL 2023	 TOP 100 INNOVATOR 2023

À la fin de l'année 2023, le nombre d'articles proposés (les « Stock Keeping Units », abrégés « SKUs »), est de 296 (hors fins de série et ventes directes).

SITES (2022-2023)

Nos produits sont distribués dans plus de 80 pays. Partout dans le monde, plus de 470 collaborateurs travaillent pour SEVERIN (en décembre 2023).

Les sites de l'entreprise sont répartis comme suit :

3 sites de production dans le monde entier

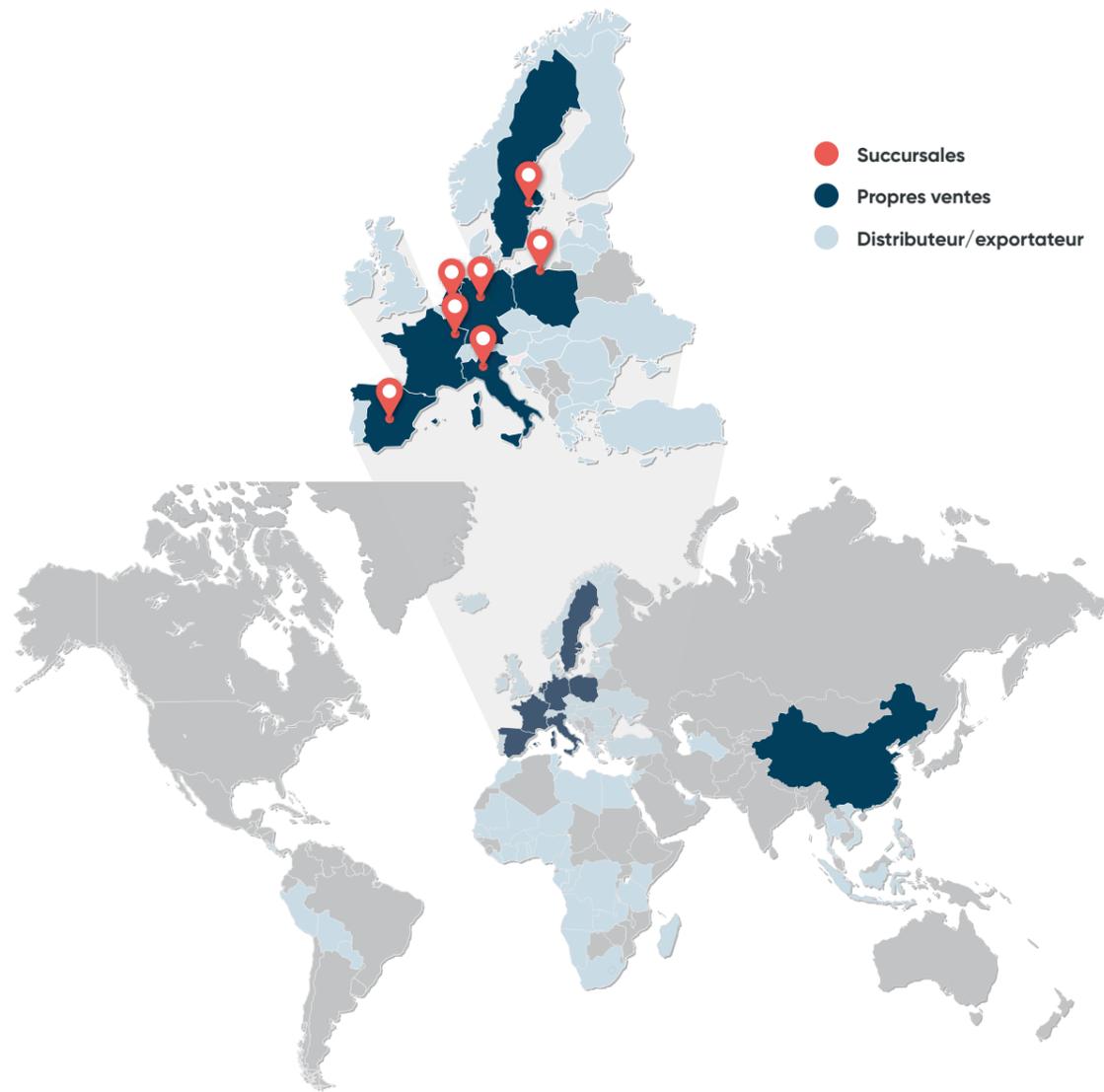
- SEVERIN Household Electrical Appliances Ltd. – ainsi que d'autres fournisseurs externes en Chine
- Un fournisseur en Grèce
- Un fournisseur en Turquie

1 site en Asie

- SEVERIN Asia Ltd. – bureau des achats à Hong Kong

7 sites en Europe

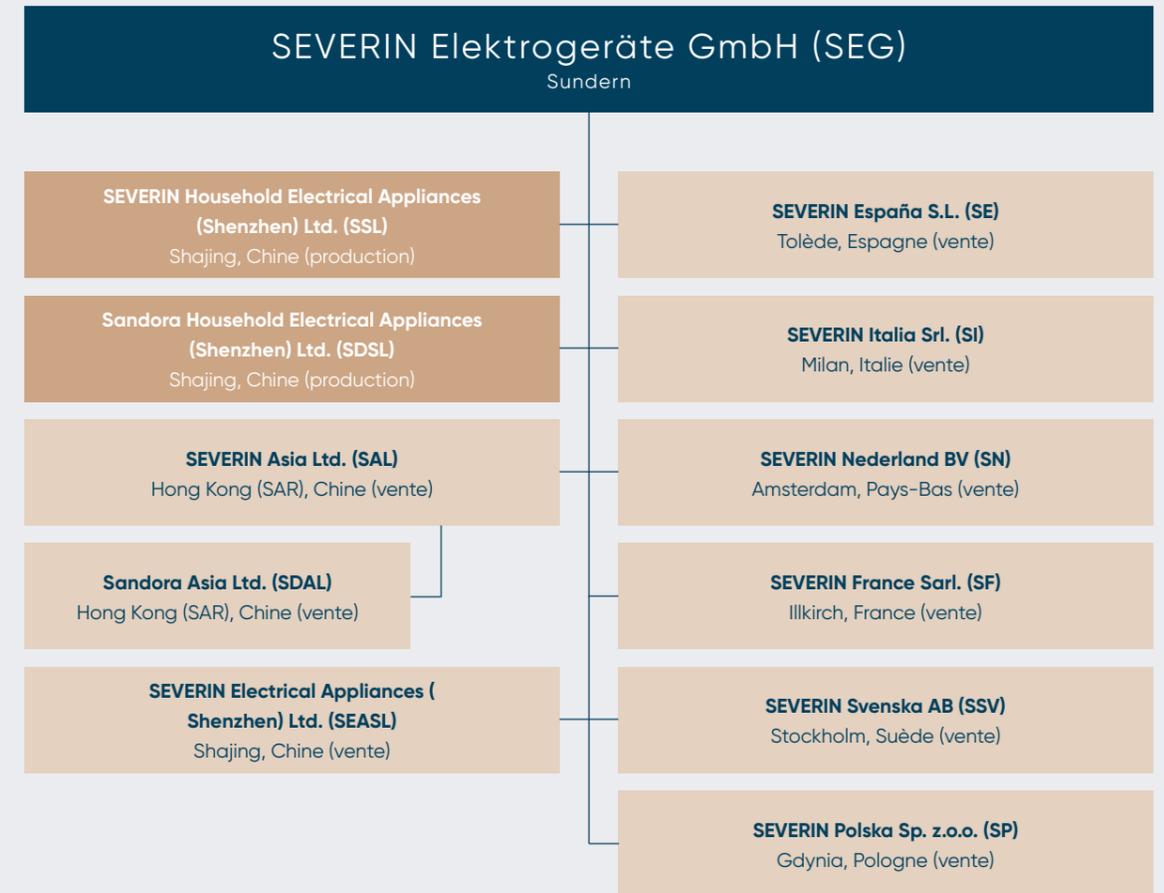
- SEVERIN Elektrogeräte GmbH – siège social en Allemagne depuis 1892
- SEVERIN France Sarl. – succursale en France depuis 1991
- SEVERIN Italia Srl. – succursale en Italie depuis 2000
- SEVERIN España SL – succursale en Espagne depuis 1997
- SEVERIN Polska SP.Z.o.o. – succursale en Pologne depuis 2005
- SEVERIN Nederland BV – succursale aux Pays-Bas depuis 1995
- SEVERIN Svenska AB – succursale en Suède depuis 1995



STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE SEVERIN

Le siège social de notre entreprise à **Sundern, dans le Sauerland**, est d'une importance cruciale pour contrôler les activités de l'entreprise. C'est depuis ce site que les départements Service après-vente, Logistique, Gestion des produits, Innovation, Marketing, Développement de la qualité et Sécurité des produits assurent la pérennité de l'entreprise et définissent les gammes de produits et les mesures de marchés existantes.

En coopération avec le département Ventes de Sundern, qui est axé sur le marché allemand, les collaborateurs de nos **six autres succursales européennes** veillent à ce que nos produits trouvent leur place dans les ménages du monde entier.





**3.0 DESIGN &
BRANDING**



3.0 DESIGN & BRANDING

INGÉNIERIE & QUALITÉ ALLEMANDES

PHILOSOPHIE DE CONCEPTION

La philosophie de conception de SEVERIN constitue la base du développement de notre gamme de produits. Elle est basée sur une interaction harmonieuse entre la fonctionnalité, l'esthétique et la durabilité. Notre concept est porté par cinq piliers centraux. Ces derniers se refléteront dans le design des produits futurs :

simplicité, humanité, innovation, qualité, durabilité.

Simplicité : L'accent est mis sur la réduction et la facilité. La priorité est donnée à une utilisation intuitive et à un design clair.

Humanité : Le design de nos produits se caractérise par une forme généreuse et fluide et des matières chaudes.

Innovation : Nous développons en permanence nos solutions technologiques sans perdre de vue les besoins de nos utilisateurs.

Qualité : Pour nous, ce pilier implique l'utilisation précise de matières de grande qualité en vue d'obtenir la meilleure performance possible, le but étant que nos clients puissent toujours se fier à nos produits.

Durabilité : Ce pilier forme le fondement de la philosophie de conception de SEVERIN. Nous aspirons à utiliser des matières écologiques de grande qualité ainsi que, dans la mesure du possible, des matières recyclées. Nous misons ici sur une construction modulaire afin de faciliter les réparations. L'objectif est de prolonger la durée de vie de nos produits.



SIMPLICITÉ



HUMANITÉ



INNOVATION



QUALITÉ



DURABILITÉ



La première
cafetière filtre
tout automatique
au monde.*

La nouvelle génération de FILKA

FILKA

severin.com/filka
* avec 5 en 1 « Cup Control »



reddot winner 2022

SEVERIN

DESIGN DURABLE DU PRODUIT

Dans un monde prenant de plus en plus conscience des enjeux environnementaux, le concept d'un design de produit durable gagne en importance. Chez SEVERIN, ce n'est pas seulement une obligation, mais aussi une opportunité de développer des **solutions innovantes et porteuses d'avenir**. L'intégration de critères visant une économie circulaire durable dans les directives de conception des produits constitue donc un élément central de notre future philosophie d'entreprise. Concernant le recyclage, nous en sommes actuellement au tout début. Nous faisons la différence entre les matières déjà recyclées et les matières habituelles présentant un taux de recyclage élevé. C'est ainsi que nous utilisons, par exemple, de l'aluminium dans un grand nombre de produits, une matière très facilement recyclable en utilisant le minimum d'énergie.

Nous avons jusque-là renoncé à utiliser des matières recyclées ou des regranulés (granulés de matière plastique émanant du broyage de déchets de production) car, après un changement de matière, le risque que nos produits présentent des anomalies de fonctionnement, voire des failles de sécurité, est présent. Nous étudierons et développerons cela à l'avenir.

Dans une prochaine étape, nous examinerons différentes matières à faible impact. Il s'agira d'intégrer éventuellement des matières recyclées à base biologique ainsi que de sélectionner des substances dont la fabrication est efficace en énergie ou qui peuvent être facilement récupérées et recyclées. Les plastiques à base biologique sont fabriqués à partir de matières premières renouvelables et peuvent être compostés. Les plastiques recyclés ont l'avantage de réduire les besoins en nouvelles matières premières fossiles ainsi que les déchets plastiques. Leur transformation requiert en outre moins d'énergie, par comparaison à la fabrication de nouveaux plastiques. Cette nouvelle ap-

proche de développement de produit ne nous permet pas seulement d'acquérir de nouvelles connaissances, mais doit contribuer de manière positive à préserver notre environnement et ses ressources.

La **dématérialisation** constituera par ailleurs une autre stratégie fondamentale. Nous voulons utiliser des matières robustes et de qualité. Nous essayons d'utiliser une faible quantité de matière sans pour autant faire de compromis sur le fonctionnement et la qualité. Dans le cadre de la production, nous voulons donner la priorité aux fournisseurs présentant une faible consommation d'énergie et une grande efficacité au cours de la fabrication. Pour ce faire, nous établissons actuellement de nouveaux critères d'évaluation des fournisseurs afin de créer une base de données interne qui nous donnera un aperçu plus précis de la chaîne de valeur en amont. Concernant les produits, la diversité des matières utilisées doit être réduite. Nous souhaitons atteindre cet objectif en intégrant des composants uniformes (comme des vis standard, un module dans plusieurs produits) et concevoir les produits de façon moins complexe. Il est également envisagé de visser plus de composants, plutôt que de les coller. Cela facilite le démontage des composants dans le cas d'un remplacement après un dommage, et réduit par là même la quantité de déchets et la consommation des ressources. Des écrans économes en énergie ne devraient être utilisés que là où des interfaces utilisateurs analogiques ne suffisent pas. Cela facilite le tri des matières, la mise au rebut et le recyclage.

Concernant la **durabilité du design de ses produits**, SEVERIN en est certes encore au début, mais l'orientation est clairement définie : nous souhaitons développer des produits présentant des propriétés écologiques et proposer par là même une fonctionnalité et une sécurité des plus élevées.

**GERMAN
QUALITY**

SEVERIN - SINCE 1892

INGÉNIERIE & QUALITÉ ALLEMANDES

Partout dans le monde, l'ingénierie & la qualité allemandes sont un synonyme de normes élevées, de fiabilité et de précision. Répondre à cette exigence est, pour SEVERIN, non seulement obligatoire, mais également un élément central de sa culture d'entreprise. Notre objectif est de développer des **produits durables et de grande qualité** qui enrichissent la vie de nos clients. Nous nous conformons aux normes de sécurité électrique, aux normes applicables aux champs électromagnétiques, aux normes de compatibilité et aux normes de sécurité chimique. Dans le cadre du contrôle de la qualité, les propriétés essentielles des produits, qui ont une incidence sur la qualité du produit final, sont évaluées. Il s'agit d'évaluer, entre autres, la qualité de transformation, la fonctionnalité, l'ergonomie, la convivialité, la durabilité, la facilité d'entretien et l'aptitude des composants des produits à être lavés au lave-vaisselle, voire leur résistance dans le lave-vaisselle. Les notices d'utilisation ont toujours été rédigées par nos soins.

La commercialisation des produits ne peut avoir lieu que si ceux-ci ont été soumis à un contrôle et à une certification complets, réalisés par **notre département Assurance qualité allemand**. L'échange avec les collègues asiatiques ne représente qu'un seul aspect : les visites régulières de l'usine et des fournisseurs de niveau 1 sont tout aussi importantes.

Pour répondre aux exigences élevées que nous nous sommes fixées, nous avons implémenté un processus global de qualité permettant à nos collaborateurs un contrôle et une mise en œuvre complets. L'assurance qualité est gérée par le siège social de Sundern pour tous les sites du monde entier. Nous souhaitons garantir que nos clients reçoivent la meilleure qualité possible. C'est pourquoi chez SEVERIN, nous soumettons chaque produit à une procédure de contrôle en plusieurs étapes : pour garantir la haute qualité de nos produits, nous effectuons des essais approfondis pendant la production, mais aussi à la fin de la phase de production et avant le transfert des produits vers l'entrepôt. À cet effet, nous exploitons des laboratoires d'essais sophistiqués en Allemagne et en Chine.

Notre approche globale de validation des produits comprend non seulement le respect des réglementations légales, mais aussi des contrôles selon les normes CEI/EN, des tests de du-



rée de vie, de performance et d'aptitude à l'emploi ainsi que des tests d'emballage. En outre, nous faisons émettre des certificats externes par des instituts de contrôle agréés, indépendants et renommés, opérant dans les domaines de la chimie, de la sécurité et de la compatibilité électromagnétique (CEM). De plus, nous accompagnons les essais pilotes au début de la production de masse afin de garantir une montée en cadence réussie.

Pour nous, le service ne s'arrête pas à la vente du produit. Dans notre centre de service de Sundern, nous proposons une consultation téléphonique et des réparations. Les feedbacks de nos équipes sont essentiels pour le développement de nos produits. Ce n'est que de cette manière que nous réussissons à fabriquer des produits faciles à réparer, ce qui optimise davantage leur durée de vie et leur performance en matière de développement durable. Nous attachons notamment une grande importance à une disponibilité complète des pièces de rechange. Dans notre entrepôt de pièces de rechange techniques et non techniques de Sundern, plus de 4 600 composants de produits différents sont à disposition et plus de 960 000 pièces au total sont en stock. Cela correspond en moyenne à 209 pièces par composant de rechange.

L'ingénierie & la qualité allemandes sont pour nous une exigence de qualité complète, profondément enracinée dans la culture de notre entreprise. En respectant strictement les normes internationales et les contrôles de qualité continus, nous assurons la qualité de nos produits, de la première phase de développement à la commercialisation. Nos processus de qualité globaux et la collaboration étroite avec les fournisseurs garantissent que tous les produits quittant notre usine sont conformes à nos exigences élevées. Le service complet proposé après la vente et l'excellente disponibilité des pièces de rechange sont d'autres pierres angulaires de notre engagement vis-à-vis de nos clients. Nous faisons ainsi en sorte que nos produits enrichissent le quotidien, mais aussi convainquent par leur longévité et, à l'avenir, par leur durabilité.





4.0 ORIENTATION DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

4.0 ORIENTATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

TRANSFORMATION DURABLE, OBJECTIFS ET THÈMES PERTINENTS

Dans notre quête de progrès et d'innovation, nous reconnaissons la nécessité d'intégrer le développement durable dans les pratiques de notre entreprise, notamment en ce qui concerne la production de nos appareils électriques.

Notre mission est de développer des produits qui n'offrent pas seulement une performance et une qualité maximales, mais qui sont fabriqués de la manière la plus respectueuse possible du climat et des ressources et qui répondent ainsi aux attentes de nos clients. Dans cet objectif, nous avons commencé, en 2022, à identifier nos thèmes pertinents en matière de développement durable.

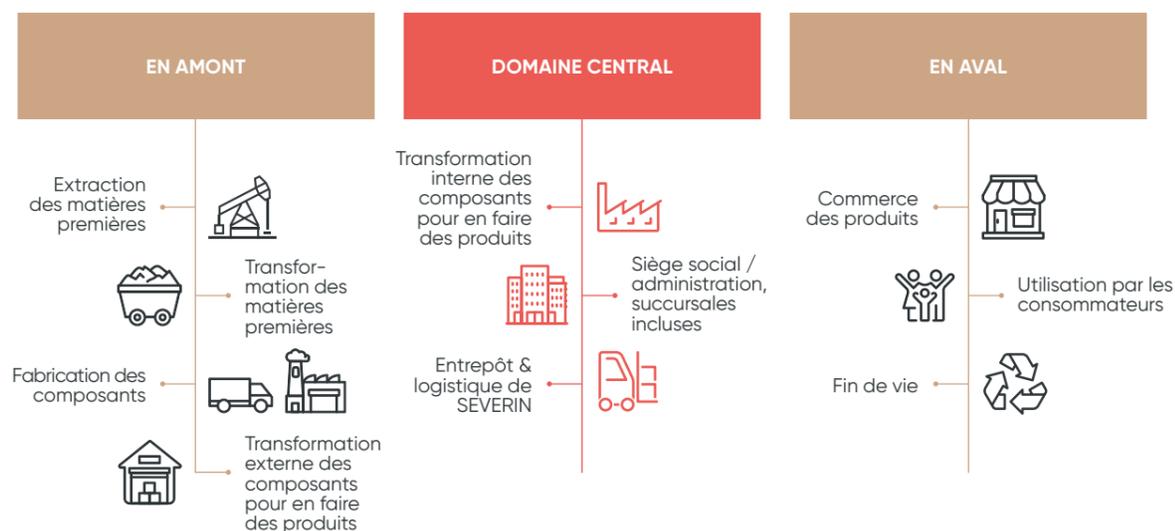
Sur la base de l'analyse de notre chaîne de valeur (cf. schéma) ainsi que de l'examen des sondages réalisés auprès de nos parties prenantes (concernant les différentes méthodes, voir les pages 27 et 47 du présent rapport), six champs thématiques pertinents ont été identifiés – **le climat, l'économie circulaire & les emballages, la chaîne**

d'approvisionnement, les collaborateurs, la gouvernance et la sécurité du client et des produits.

Dans le présent rapport, nous avons défini et évalué les thèmes pertinents en nous appuyant sur les normes GRI 2021. Nous sommes actuellement en train d'ancrer plus profondément ces thèmes dans notre stratégie commerciale. Celle-ci sera entièrement remaniée à la fin de l'année 2024 afin de préparer SEVERIN pour l'avenir. Car, à l'avenir, nous établirons des rapports selon un principe de double analyse de pertinence des normes européennes de reporting sur le développement durable (« European Sustainability Reporting Standards » en anglais). Dans ce contexte, il pourra y avoir des adaptations et des extensions de nos thèmes.

L'objectif est non seulement de fabriquer des appareils électriques de grande qualité, mais également d'apporter une contribution positive à la protection de l'environnement et à la société. Notre vision est de construire un avenir durable où innovation et responsabilité vont de pair.

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DE SEVERIN



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

En tant qu'entreprise, nous nous sommes engagés à contribuer à la réalisation d'un avenir durable. Pour ce faire, nous nous orientons sur les 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Dans le cadre de l'évaluation des risques de nos activités commerciales, nous avons analysé de manière approfondie la pertinence de ces 17 objectifs et fait un choix qui a finalement été validé par la direction et notre expert interne en développement durable.

D'après cette analyse, les ODD 5, 7, 8, 12 et 13 sont d'une importance capitale pour notre chaîne d'approvisionnement, nos produits et nos processus. Nous orientons donc d'abord notre action sur ces cinq objectifs qui contribueront de manière décisive à un développement durable au sein de SEVERIN (concernant les critères et le processus de sélection des ODD : voir guide de lecture, p. 46).

Assurer un accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous

Le développement d'appareils efficaces en énergie, qui s'intensifiera à l'avenir, contribuera à réduire la consommation en énergie des consommateurs.

Nous avons analysé l'impact de nos processus de production sur l'environnement dans le cadre de la chaîne d'approvisionnement et identifions actuellement les potentiels d'optimisation. Ainsi, lors de la sélection de nos fournisseurs, par exemple, nous tiendrons compte à l'avenir des chiffres clés de production de ces derniers au regard de l'utilisation d'énergies renouvelables. Notre objectif est d'augmenter la performance de nos produits et de réduire en même temps leur consommation d'électricité.



Promouvoir un travail digne et la croissance économique

Nous souhaitons faire en sorte que nos fournisseurs et sous-traitants garantissent des conditions de travail dignes et respectent les normes de travail reconnues à l'échelle internationale.

En tant que membre d'amfori, nous accordons une grande importance au code de conduite de la BSCI. Celui-ci fixe 11 principes, comme une rémunération convenable, l'absence de travail forcé ou de travail d'enfants et un environnement de travail sûr. Nous tâchons de rendre notre chaîne d'approvisionnement transparente afin d'identifier à temps les abus et de prendre rapidement des mesures correctives. Pour nous permettre de réagir sans tarder aux cas de non-conformité et aux réclamations au sein du groupe SEVERIN, nous proposons un outil de signalement sur notre site Internet, servant à informer de tout problème de conformité. De cette manière, nous souhaitons également encourager la création de nouveaux emplois répondant aux conditions précitées – au niveau régional, en Allemagne, ainsi que sur nos sites européens et asiatiques.



Promouvoir l'égalité des sexes

Tous les collaborateurs doivent avoir les mêmes chances de recrutement, de promotion, de rémunération et d'évolution professionnelle, indépendamment de leur sexe, de leur orientation sexuelle ou de leur identité.

Nous nous engageons à promouvoir la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale par des modèles de temps de travail flexibles et des options de télétravail. Les analyses régulières des salaires permettent d'identifier les différences entre les sexes et de les éliminer. Notre priorité absolue est de garantir un environnement de travail exempt de discrimination.



SEVERIN



Promouvoir des modèles de consommation et de production durables

Nous souhaitons ancrer davantage la durabilité dans nos processus de production tout en encourageant un comportement de consommation respectueux de l'environnement.

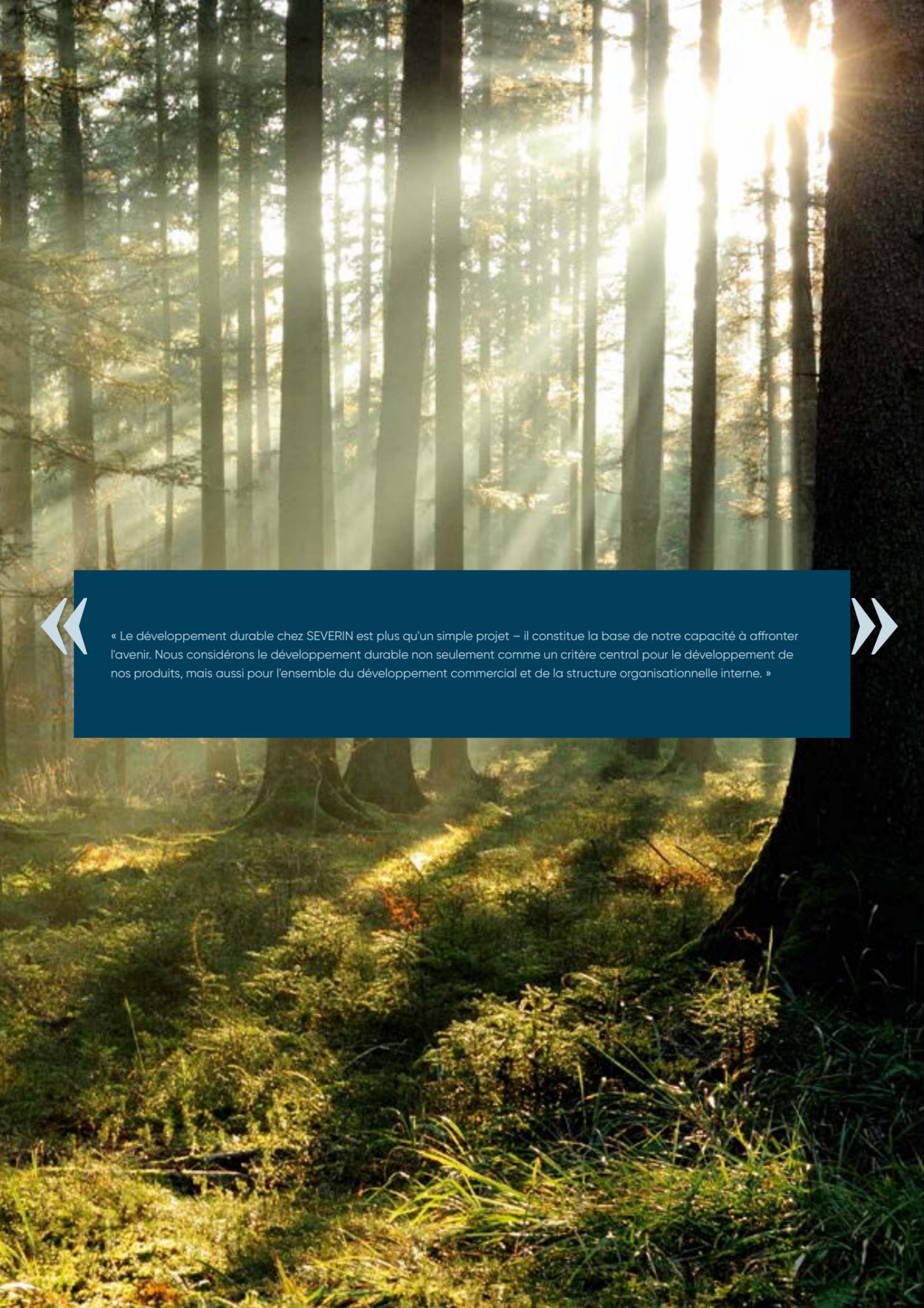
À cet effet, nous mettons tout en œuvre pour réduire les déchets en fabriquant des produits de longue durée qui sont réparables. Par ailleurs, nous garantissons une disponibilité d'au moins 5 ans pour nos pièces de rechange. Nous voulons minimiser davantage notre volume d'emballages et créer des emballages 100 % recyclables. Depuis 2023, nous utilisons un film à bulles écologique et un ruban adhésif à base de fécule de pomme de terre.



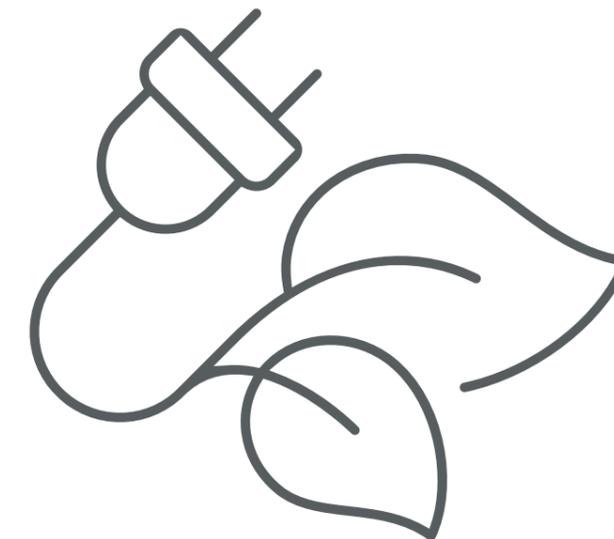
Prendre des mesures de protection du climat

Lutter contre le changement climatique et ses effets est pour nous une très grande priorité. Nous souhaitons renforcer le développement de produits efficaces en énergie et réparables, réduire progressivement nos émissions de gaz à effet de serre et passer à des modes de transport moins polluants.

Au sein de notre siège social en Allemagne, nous souhaitons implémenter des mesures visant à réduire là aussi continuellement nos émissions de CO₂ et passer progressivement à des énergies renouvelables. Nous misons par ailleurs sur des solutions logistiques modernes afin de minimiser les émissions polluantes des transports. Nous voulons, par exemple, coopérer davantage avec des services de livraison utilisant des méthodes de transport peu polluantes.



« Le développement durable chez SEVERIN est plus qu'un simple projet – il constitue la base de notre capacité à affronter l'avenir. Nous considérons le développement durable non seulement comme un critère central pour le développement de nos produits, mais aussi pour l'ensemble du développement commercial et de la structure organisationnelle interne. »



STRUCTURE DE DURABILITÉ DE SEVERIN

NOTRE PROCESSUS DE DURABILITÉ ET SES EFFETS LES PLUS PERTINENTS

Pour développer notre stratégie de durabilité, nous avons d'abord analysé notre chaîne de valeur en amont et en aval et, sur la base de ces résultats, nous avons identifié les besoins d'optimisation et les potentiels d'amélioration dans les domaines de l'environnement, du social, de l'économie et de la gestion d'entreprise. Pour que nous puissions prendre en compte et faire progresser tous les thèmes pertinents, tous départements confondus, nous avons créé différents groupes de travail qui définissent les objectifs avec un expert en développement durable interne. Les interlocuteurs respectifs ont pour mission de sensibiliser leurs équipes aux thèmes pertinents du développement durable. Nous souhaitons, de cette manière, faire en sorte que tous les collaborateurs puissent être impliqués dans le processus de développement et soient en permanence informés des progrès accomplis.

Parallèlement à cela, l'impact de SEVERIN sur l'environnement, l'Homme et l'économie a été analysé dans le cadre d'une évaluation des risques. Nous avons ensuite présenté les résultats à nos principales parties prenantes dans le cadre d'un sondage et leur avons demandé de les évaluer. Cela nous a permis de fixer des priorités dans nos champs d'action stratégiques – ces derniers seront optimisés, puis seront contrôlés au moyen d'indicateurs :

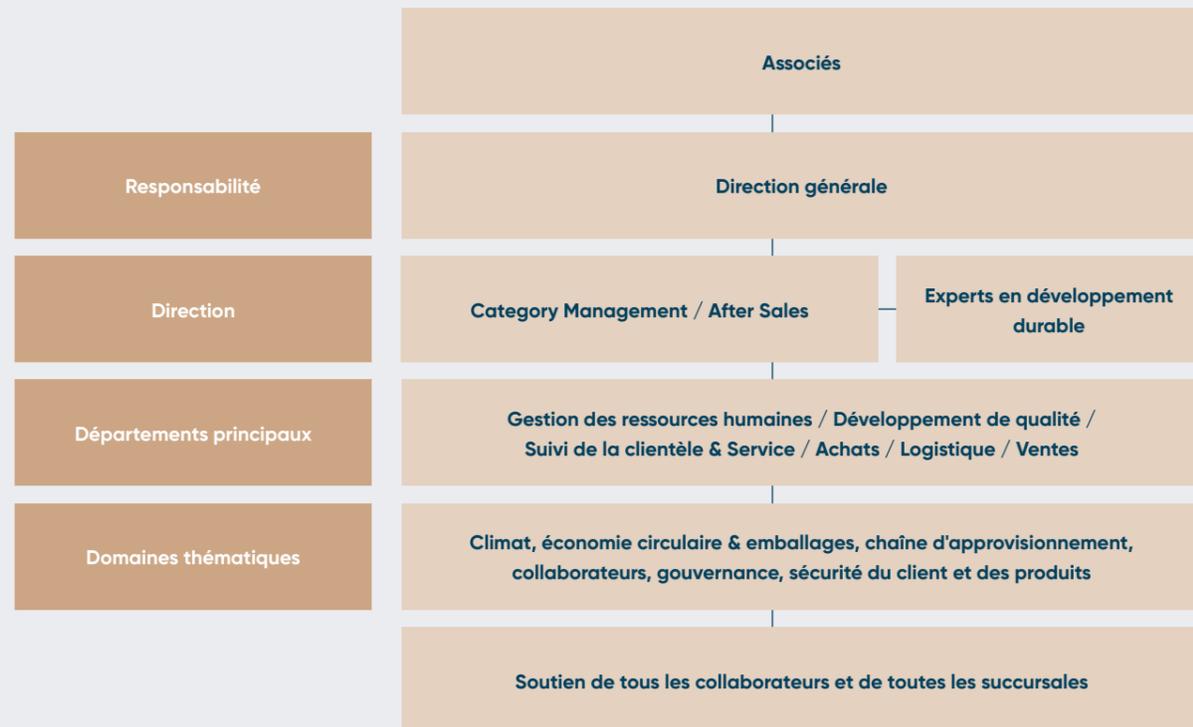
1. Définition de l'image système de SEVERIN
2. Analyse de l'impact tout au long de la chaîne de valeur
3. Intégration des parties prenantes clés dans un dialogue avec ces dernières
4. Identification des thèmes pertinents et définition des champs d'action stratégiques finaux
5. Traitement du contenu des champs d'action stratégiques au sein de groupes de travail internes, avec saisie du statu quo, élaboration de la vision et des objectifs et intégration des ODD pour chaque thème pertinent

ANALYSE DES PARTIES PRENANTES

En 2023, nous avons interrogé plus de 270 personnes dans nos groupes d'intérêt principaux et leur avons demandé d'évaluer globalement SEVERIN par rapport à différents aspects écologiques, sociaux et économiques, ainsi que son engagement en matière de développement durable. Le sondage s'est articulé autour de quatre domaines et de questions spécifiques, adaptées à chaque groupe d'intérêt. En ce qui concerne l'étude des groupes d'intérêt, il convient de mentionner que ces derniers pourront partiellement changer et s'élargir à l'avenir dans le cadre de la nouvelle norme ESRS.

Mode d'intégration : Le sondage a été proposé sous la forme d'un questionnaire numérique, ou bien réalisé et documenté en personne dans le cadre d'un entretien. Les questions posées portaient aussi bien sur des aspects généraux de l'entreprise SEVERIN en matière de développement durable que sur des aspects spécifiques, pertinents pour les différents groupes de parties prenantes. Le travail le plus important a consisté à classer et à compléter les thèmes pertinents ainsi qu'à vérifier et à hiérarchiser les impacts. Enfin, des remarques et des propositions d'amélioration pouvaient être ajoutées. La même pondération a été attribuée à chaque catégorie de partie prenante. Le résultat a montré qu'aucun groupe d'intérêt n'a complété les thèmes pertinents présentés.

VOICI COMMENT NOUS ORGANISONS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE CHEZ SEVERIN :



APERÇU GÉNÉRAL DES THÈMES LES PLUS PERTINENTS POUR LES PARTIES PRENANTES

Les barres bleues montrent le total des réponses de tous les groupes de parties prenantes.



POINTS PRINCIPAUX DU DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

PARTIES PRENANTES	THÈMES LES PLUS PERTINENTS
Propriétaires / associés	Climat Champs d'application 1 et 2 Chaîne d'approvisionnement, normes sociales et écologiques
Collaborateurs	Design du produit (longévité) Collaborateurs (formations professionnelles & formations continues) Design du produit (réparabilité) Design du produit (matières recyclées) Emballages (réduction de matière)
Propres succursales	Climat Champ d'application 3 (transport) Climat Champ d'application 3 (chaîne d'approvisionnement) Climat Champ d'application 1 Design du produit (longévité) Design du produit (matières recyclées)
Commerce en ligne	Climat Champ d'application 1 Clients (santé du client & sécurité du produit) Collaborateurs (sécurité au travail) Design du produit (longévité)
Fournisseurs	Emballages (matières recyclées) Emballages (réduction de matière) Design du produit (matières recyclées) Climat (adaptation au climat) Climat Champ d'application 3 (consommation d'énergie des produits)
Commerce de détail alimentaire	Climat Champ d'application 3 (consommation d'énergie des produits) Climat (adaptation au climat) Chaîne d'approvisionnement, normes sociales Chaîne d'approvisionnement, normes écologiques Collaborateurs (sécurité au travail)
Banque	Climat Champ d'application 1 Climat Champ d'application 3 (chaîne d'approvisionnement) Climat Champ d'application 3 (consommation d'énergie des produits) Chaîne d'approvisionnement (résilience) Chaîne d'approvisionnement, normes sociales



5.0 THÈMES
PERTINENTS

AGIR
AUJOURD'HUI
CONSCIEMMENT
POUR DEMAIN



5.1 CLIMAT

SITUATION DE DÉPART ET DÉFIS

Au cours de la période de référence, nous sommes parvenus à mesurer pour la première fois l'intégralité de nos émissions directes, générées par la production et les processus au sein de l'entreprise, (émissions du Champ d'application 1) ainsi que les émissions indirectes, causées par l'achat d'énergie et d'électricité, (émissions du Champ d'application 2). Concernant nos émissions s'inscrivant dans le Champ d'application 3 – donc les émissions indirectes générées par des processus externes à notre entreprise –, nous avons cependant constaté des difficultés. Cela s'explique par le fait que SEVERIN fait fabriquer la majorité de ses produits par des fabricants en Asie. Les achats en amont dans cette région représentent la plus grande part de nos émissions de CO₂. Or, il est jusqu'à présent très difficile de les déterminer car nous n'avons pas d'influence directe sur l'approvisionnement local depuis Sundern. Nous aspirons à changer cette situation en prenant des mesures ciblées s'inscrivant dans le Champ d'application 3 (voir « Notre évolution » dans le rapport). En outre, notre objectif est d'obtenir une vue d'ensemble plus complète des émissions des différents appareils et composants grâce à une analyse du cycle de vie. Il en va autrement pour les processus de transport en aval, que nous pouvons bien analyser (voir page 31 du rapport).

CE À QUOI NOUS ASPIRONS

En évaluant en permanence les émissions des transports entrants et sortants, nous avons réussi à obtenir une transparence sur l'empreinte écologique, ce qui nous permet de prendre des décisions plus conscientes dans le choix des modes de transport afin de réduire les émissions dans les transports entrants et sortants.

Nous planifions d'autres mesures de réduction de nos émissions à partir du début de l'année 2025. L'introduction de camions électriques pour la « dernière ligne droite » entre

Warstein et Sundern sera une étape importante. En outre, des mesures ciblées doivent être mises en œuvre sur le site de Sundern afin d'optimiser la consommation d'énergie et de matière et de minimiser davantage les effets sur l'environnement. Ces mesures consistent, par exemple, à réduire la quantité de déchets, à faire progresser la transition numérique et la réduction de papier et à faire évoluer l'entreprise vers un éclairage économe en énergie.

NOTRE ÉVOLUTION

En 2022, l'analyse de notre impact sur le climat a révélé des faiblesses manifestes : la logistique d'approvisionnement (transports entrants) impliquait plusieurs entreprises de transport, peu d'attention ayant été accordée aux aspects environnementaux ou à la réduction des émissions. Pour le transport en aval – des ports de Rotterdam ou de Hambourg jusqu'à l'entrepôt de Sundern –, le transport par camion dominait. Une partie des transports se faisait toutefois déjà de manière plus écologique, par exemple en utilisant le « train de Warstein », reliant Hambourg à Warstein, ou en traversant le Rhin avec une barge de Rotterdam à Duisbourg.

L'année suivante, de premières mesures ont été prises pour améliorer le bilan CO₂ : les transports entrants ont principalement été regroupés autour d'un transitaire spécialisé dans la logistique durable. Nous sommes également passés du transport par camion au transport par train. Seule la « dernière ligne droite » entre Warstein et Sundern doit encore être parcourue par camion en raison de l'absence d'infrastructure ferroviaire.

Au sein de l'entreprise et de l'administration, des mesures d'économie d'énergie minimales ont jusqu'à présent été mises en œuvre, comme le passage à un papier durable dans l'administration ou l'emploi d'un matériel de bureau fabriqué à partir de matières renouvelables.

Données GRI : 302-1, 305-1, 305-2, 305-3

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

AU SEIN DE L'ORGANISATION	2022	2023
Consommation totale de combustibles provenant de sources non renouvelables	Diesel : 71 563,13 l Essence : 19 690,17 l	Diesel : 61 890,59 l Essence : 11 051,00 l
Consommation d'électricité	2 446 413,00 kWh	1 852 810,00 kWh
Consommation de chauffage	4 491 174,67 kWh	4 311 236,80 kWh
Consommation totale d'énergie	28 141 954,14 MJ	24 739 106,23 MJ

ÉMISSIONS

[305-1]	2022	2023
Champ d'application 1 Total	58,17 t	46,7 t
Champ d'application 2 Sur site	1 379,38 t	1 012,05 t
Champ d'application 2 Sur la base du marché	1 004,71 t	722,85 t
Champ d'application 3 Biens et services achetés	75 727,83 t	78 059,49 t
Champ d'application 3 Transport et répartition (en amont)	2 567,15 t	2 147,42 t
Champ d'application 3 Émissions liées aux combustibles et à l'énergie (non comprises dans les Champs d'application 1 et 2)	144,34 t	105,61 t
Champ d'application 3 Déchets	1 721,54 t	1 784,43 t
Champ d'application 3 Déplacements professionnels	42,78 t	234,60 t
Champ d'application 3 Navette entre le domicile et le lieu de travail des employés	480,78 t	2023 = 499,92 t
Champ d'application 3 Transport et répartition (en aval)	850,46 t	1 513,98 t

ÉMISSIONS TOTALES	2022	2023
Champ d'application 1	58,17 t = 0,07 %	46,7 t = 0,05 %
Champ d'application 2	1 379,38 t = 1,66 %	1 012,05 t = 1,19 %
Champ d'application 3	81 535,03 t = 98,27 %	84 345,45 t = 98,76 %

5.2 ÉCONOMIE CIRCULAIRE & EMBALLAGES

SITUATION DE DÉPART ET DÉFIS

Le Green Deal de l'UE vise la neutralité climatique d'ici 2050. Pour y parvenir, l'économie circulaire constitue un facteur central : en produisant des appareils et des emballages de plus longue longévité et plus faciles à réparer, fabriqués à partir de matières recyclables et biodégradables, les ressources peuvent être préservées et utilisées encore plus efficacement, la pollution et les déchets peuvent être réduits et, à long terme, les systèmes d'élimination peuvent être déchargés. Nous avons constitué une équipe de travail qui se penche principalement sur certains aspects de l'économie circulaire et sur les possibilités d'adaptation des emballages. Elle les prendra en compte dans les décisions futures relatives aux projets. En outre, notre équipe de service et de réparation a été renforcée : depuis 2023, elle peut agir encore plus efficacement.

CE À QUOI NOUS ASPIRONS

Une stratégie de réparation sur place est élaborée en collaboration avec les commerces spécialisés afin de prolonger la durée de vie des produits et de réduire la consommation des ressources. Une nouvelle boutique en ligne de pièces de rechange sera introduite pour les clients finaux de sorte que les pièces de rechange soient disponibles plus rapidement et à plus grande échelle dans toute l'Europe. Cela permettra, en parallèle, d'augmenter le nombre de dépannages.

Nous faisons par ailleurs le nécessaire pour réduire fortement le pourcentage de produits qui ne peuvent pas être retraités. Pour y parvenir, nous visons une optimisation des contrôles de produits lors des processus de retour. Pour améliorer les produits, l'analyse systématique des évaluations des clients à chaque réclamation et à chaque retour constitue une étape importante. Cela permet d'identifier et d'éliminer les éventuelles failles et de réduire le nombre de réparations à long terme. Nos processus d'emballages doivent être davantage améliorés et rendus plus durables. La mise en service de notre nouvelle ligne d'emballage à Sundern marque une étape importante, caractérisée par l'utilisation de matières de remplissage durables, comme un papier et un ruban adhésif écologiques. Concernant les emballages de vente, il est prévu d'intensifier les envois de colis sans carton extérieur afin de réduire les matériaux d'emballage. Un autre projet visant à réduire le filmage lors du stockage sur palettes sera lancé en 2024, avec l'utilisation de bandes adhésives comme alternative. L'adaptation de la taille des emballages aux appareils ainsi que l'introduction d'emballages durables pour tous les appareils, en respectant les normes nécessaires du règlement européen sur les emballages ou ISTA 6 d'Amazon, sont d'autres

étapes importantes. Nous nous efforçons de mettre en œuvre des solutions d'emballages réutilisables ou des options similaires pour les retours afin de réduire davantage les emballages et de préserver les ressources. Avec ces mesures, nous poursuivons l'objectif d'atteindre un emballage de niveau 1 remplissant les exigences écologiques relatives au développement durable et à la sécurité.

NOTRE ÉVOLUTION

Concernant l'économie circulaire, nous nous sommes focalisés dès 2022 sur la réparation d'appareils et la mise à disposition de pièces de rechange pour les clients. Les marchandises de second choix sont jusqu'à présent distribuées dans le cadre exclusif d'une vente d'usine et les appareils endommagés peuvent être échangés via le service après-vente. Pour nos emballages, il a été constaté que les palettes étaient majoritairement recouvertes d'un filmage et que des matières de remplissage en plastique étaient utilisées dans les emballages de transport. Pour changer cela, des alternatives plus écologiques en carton et en film à bulles recyclé ont été acquises.

En 2023, les efforts visant une économie circulaire durable ont été intensifiés. Une plateforme de marchandises de second choix a été introduite dans la boutique en ligne afin de permettre aux clients d'accéder plus facilement à des produits techniquement intacts dont seul le carton d'emballage a été endommagé. Par ailleurs, davantage d'appareils ont été réparés grâce à l'introduction d'une politique d'évaluation des retours. Dans cette évaluation, tous nos appareils sont catégorisés. Dès lors que les coûts de production sont plus élevés que les efforts d'après-vente, nous n'échangeons pas les appareils, mais les réparons. Un projet-pilote de reprise de produits SEVERIN dans le commerce a été lancé en collaboration avec le spécialiste de l'électroménager expert (chapitre 7.2). Cela a eu pour conséquence que le pourcentage d'appareils ayant fait l'objet d'une réclamation puis d'une réparation a largement augmenté : de 29 % en 2021 à plus de 55 % en 2023. De grands progrès ont par ailleurs été réalisés dans le domaine des emballages : en 2023, par exemple, un projet de renouvellement de la ligne d'emballage de Sundern a été lancé ; il a été achevé au début de l'année 2024. Le but était de mettre en œuvre des méthodes d'emballage plus efficaces et plus durables et, par là même, de réduire la quantité de matière de remplissage. Nous avons en outre commencé à envoyer les produits directement aux clients finaux dans des emballages exempts de carton extérieur afin de réduire, là aussi, la quantité de matériaux d'emballage.

Données GRI : 301-1, 306-3

MATIÈRES UTILISÉES PAR POIDS OU PAR VOLUME

[301-1]	2022	2023
Quantité de matière dans les emballages	 Papier : 324,95 t	Papier : 334,12 t
	 Cartonnages : 2 386,56 t	Cartonnages : 2 425,92 t
	 Polystyrène : 172 t	Polystyrène : 162,76 t
	 Plastique : 79,43 t	Plastique : 81,7 t
Quantité de matière dans les produits	 Plastique PVC, PE-HD, PP : 4 127,92 t	Plastique PVC, PE-HD, PP : 4 244,43 t
	 Verre : 409,86 t	Verre : 424,77 t
	 Caoutchouc : 92,75 t	Caoutchouc : 102,96 t
	 Métal : 36,12 t	Métal : 45,02 t
	 Cuivre : 332,83 t	Cuivre : 333,58 t
	 Acier inoxydable : 711,73 t	Acier inoxydable : 718,56 t
	 Fer : 5 598,53 t	Fer : 5 896,16 t
	 Aluminium : 606,57 t	Aluminium : 623,69 t
Quantité de matière dans les composants	 Métal et moteurs : 3 611,65 t	Métal et moteurs : 3 761,66 t
	 Piles : 0,63 t	Piles : 0,52 t
	 Batteries : 34,02 t	Batteries : 53,56 t
	 Câble avec fiche : 794,32 t	Câble avec fiche : 816,74 t
	 Platines : 176,28 t	Platines : 187,79 t
	 Compresseur : 328,81 t	Compresseur : 283,53 t
	 Mousse de polyuréthane : 156,82 t	Mousse de polyuréthane : 135,22 t
	 Textiles : 7,42 t	Textiles : 9,79 t
	 Feutre : 12,19 t	Feutre : 19,8 t
	 Filtres d'aspirateurs : 31,95 t	Filtres d'aspirateurs : 51,5 t
 Plaques de granit, raclette : 578,68 t	Plaques de granit, raclette : 475,97 t	

5.3 CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

SITUATION DE DÉPART ET DÉFIS

Une chaîne d'approvisionnement durable est essentielle car elle réduit l'impact environnemental, encourage la responsabilité sociale, renforce les normes éthiques tout au long de la chaîne d'approvisionnement et favorise des conditions de travail équitables. Elle contribue ainsi à faire évoluer la société – et offre, par là même, des avantages économiques.

Notre département chargé de la gestion de la chaîne d'approvisionnement a déjà réalisé différents ajustements par le passé. Depuis 2020, nous sommes membres d'amfori. Cela nous permet, grâce aux rapports de la BSCI, d'avoir une meilleure vue d'ensemble de nos fournisseurs, qui sont audités, et de comprendre leurs perspectives de durabilité. Nos collaborateurs contrôlent régulièrement les conditions de travail et les processus de production des fournisseurs afin d'assurer une transparence et des pratiques de travail équitables. Nous sommes heureux d'avoir reçu du ZVEI, l'association allemande des industries électriques et électroniques, le certificat de conformité à la Loi allemande sur la chaîne d'approvisionnement (dénommée « Lieferkettengesetz »). Nous soulignons ainsi notre engagement concernant le respect des normes éthiques et des prescriptions juridiques dans la chaîne d'approvisionnement. Une autre étape importante a consisté en la réalisation, en 2023, d'un atelier avec nos 25 fournisseurs principaux, qui représentent 90 % de notre volume d'achat. Dans le cadre de cet atelier, tous les participants ont échangé sur certains aspects du développement durable et élaboré des mesures d'optimisation communes. Pour renforcer l'organisation de nos achats, nous avons établi une structure robuste en Allemagne. Cela nous permet d'être en mesure de comparer les marchés d'acquisition de manière encore plus précise, notamment au regard des risques spécifiques aux différents pays et de certains aspects du développement durable.

CE À QUOI NOUS ASPIRONS

Nous avons fixé des objectifs clairs concernant l'évaluation de nos chaînes d'approvisionnement en termes d'aspects sociaux et écologiques :

1. La sélection de nouveaux fournisseurs, en utilisant comme critères l'audit et le rapport de la BSCI avec un scoring. Tous les fournisseurs doivent recevoir de nou-

veaux contrats incluant un code de conduite qui régit la collaboration et rend transparents les processus disciplinaires en cas de non-respect.

2. En complément, l'outil de signalement mis en place sur le site Internet de SEVERIN, permettant d'informer sur tout problème de conformité, sera adapté conformément à la procédure de réclamation de la Loi allemande sur les obligations de vigilance de la chaîne d'approvisionnement (dénommée « Lieferkettensorgfaltspflichtengesetz » et abrégée « LkSG »).
3. Pour rendre les chaînes d'approvisionnement plus robustes et réduire la dépendance à un seul et même marché, nous prévoyons de construire une deuxième source en dehors de la Chine.
4. Nous prévoyons par ailleurs de délocaliser nos activités commerciales vers des pays étrangers proches (« near shoring » en anglais) et établirons ainsi un marché d'essai en Turquie à partir de 2024. Là-bas, des produits doivent être proposés pour le marché local.

NOTRE ÉVOLUTION

Depuis 2023, nous faisons partie du système BEPI d'amfori, la « Business Environmental Performance Initiative ». Cela nous permet d'orienter nos chaînes de livraison vers l'avenir et d'améliorer en continu nos exigences en matière d'environnement. En outre, nos collaborateurs mènent leurs propres audits et inspections auprès des fournisseurs externes. À cet effet, nous avons obtenu du ZVEI le certificat de conformité à la Loi allemande sur la chaîne d'approvisionnement (dénommée « Lieferkettengesetz ») au début de l'année 2023. En 2023, nous avons également réalisé pour la première fois un atelier avec nos 25 meilleurs fournisseurs, qui représentent 90 % du volume d'achat. Plusieurs collègues des Achats et du Category Management coopèrent en Allemagne en vue de rendre les chaînes de livraison plus résistantes, plus transparentes et plus durables.

Par ailleurs, les marchés d'approvisionnement internationaux potentiels font l'objet d'une comparaison, surtout en ce qui concerne le risque lié au pays respectif et la performance de ces marchés en matière de développement durable, l'outil d'évaluation utilisé étant l'indice SDG.

Données GRI : 308-1, 414-1



2023 :
CERTIFICAT
DE CONFORMITÉ À LA
LOI ALLEMANDE SUR
LA CHAÎNE D'APPRO-
VISIONNEMENT,
DÉLIVRÉ PAR
LE ZVEI



5.4 COLLABORATEURS

SITUATION DE DÉPART ET DÉFIS

La sécurité de nos collaborateurs est pour nous une priorité absolue. Nous garantissons la sécurité en transmettant des instructions de sécurité régulières et en proposant des formations pour premiers intervenants. Jusqu'en 2021, les formations continues n'étaient proposées que sur demande. Le développement ciblé des formations ne faisait pas l'objet de notre attention à l'époque, mais il est devenu de plus en plus prioritaire. Une autre tendance positive est le nombre croissant de femmes occupant des postes de direction. Nous souhaitons cependant faire encore augmenter ce nombre à l'avenir. Nous nous distinguons par la diversité de notre personnel, composé de collaborateurs de différents pays. Nous avons fait en sorte de mieux cibler les possibilités de formation afin d'encourager l'évolution personnelle et professionnelle de nos collaborateurs de manière précise et continue. Cela inclut également notre objectif de promouvoir à l'avenir la diversité et l'inclusion dans tous les secteurs de l'entreprise, de manière encore plus marquée qu'auparavant.

CE À QUOI NOUS ASPIRONS

Nous souhaitons nous investir davantage pour nos collaborateurs. Cela implique la mise en place d'un catalogue de formations permettant d'assurer l'évolution ainsi que la qualification optimale des équipes. À l'avenir, nous souhaitons permettre à nos collaborateurs d'apporter plus facilement qu'avant leurs feedbacks et suggestions quant à des possibilités d'amélioration. Nous prévoyons à cet effet de mener des sondages, d'organiser au moins deux entretiens collaborateurs par an et d'introduire des formulaires de feedback à différentes occasions, comme les périodes d'essai, les fins de contrat ou les formations. Afin d'accroître notre attractivité en tant qu'employeur, nous allons lancer un site de carrière en anglais et développer notre marque employeur : les contenus des formations seront remaniés et l'offre de gestion du bien-être sera élargie, éventuellement en coopération avec les caisses d'assurance maladie.

La numérisation de nos dossiers de personnel aura pour objectif de professionnaliser l'ensemble des processus ad-

ministratifs et de réduire durablement la consommation de papier.

Un autre point important constitue la promotion des cadres supérieurs par une répartition optimisée des responsabilités et des tâches. Un programme de management ciblé et un coaching individuel aideront à y parvenir.

Nous prévoyons de proposer des modèles de travail flexibles à l'avenir afin de garantir la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale. L'encouragement d'un équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle pour nos collaborateurs est un élément essentiel des valeurs de notre entreprise. Avec ces mesures, nous souhaitons améliorer de manière décisive le bien-être et, dans le même temps, le potentiel d'évolution de nos collaborateurs.

NOTRE ÉVOLUTION

En ce qui concerne notre engagement envers nos collaborateurs, nous avons déjà modifié des bases importantes en 2022. Nous avons notamment introduit des entretiens réguliers et davantage de mises à jour sur le développement de l'entreprise afin d'aider les collaborateurs à comprendre les objectifs de l'entreprise. En outre, des avantages, tels qu'un vélo d'entreprise, des remises pour le personnel et une prévoyance vieillesse, ont été introduits. En 2023, une augmentation de la fréquence des entretiens avec le personnel a eu lieu afin de promouvoir un échange encore plus intense avec les collaborateurs et les cadres supérieurs. Des réunions générales sont régulièrement proposées pour informer en présence l'ensemble du personnel sur la situation de l'entreprise et créer un sentiment d'appartenance. En outre, d'autres avantages ont été mis en place sous la forme d'un programme de fitness appelé « Wellpass », lequel contribue au maintien d'une bonne santé physique et au bien-être des collaborateurs. Grâce à ce programme, les collaborateurs peuvent fréquenter différents établissements de sport et de santé dans toute l'Allemagne.

Données GRI : 2-7, 2-8, 401-1, 403-1, 403-2, 403-3, 403-4, 403-5, 403-6, 403-7



5.5 GOUVERNANCE

SITUATION DE DÉPART ET DÉFIS

En 2020, nous avons mis en place une directive de conformité globale, disponible en allemand, en anglais et en chinois. Cette directive comprend également des mesures spécifiques de lutte contre la corruption, qui font partie intégrante de nos pratiques de conformité. Notamment dans les domaines de la vente et des achats, nous mettons l'accent sur des formations portant sur des thèmes tels que le droit des cartels et la lutte anticorruption. Nous veillons ainsi à ce que tous les collaborateurs soient informés de la réglementation en vigueur afin qu'ils puissent s'y référer.

Outre les formations portant sur la lutte anticorruption, nous avons également mis en œuvre des mesures de prévention de la cybercriminalité. Avant 2022, aucune formation n'avait encore été effectuée dans ce domaine. Notre objectif est de maintenir un programme de conformité global répondant aux exigences légales et renforçant la confiance de nos clients et de nos partenaires envers nos pratiques commerciales.

CE À QUOI NOUS ASPIRONS

Nous voulons familiariser au mieux notre équipe avec nos nouvelles directives de conformité. Cela implique des formations ciblées afin de faire en sorte que tous les collaborateurs soient informés des règles pertinentes et sachent comment se comporter dans un cas critique. C'est pourquoi une solution de signalement supplémentaire a déjà été mise en place pour faciliter la communication autour de cas de non-conformité et le signalement de ces derniers. Afin de garantir que les questions de conformité seront prises en compte dès l'embauche de nouveaux collaborateurs, celles-ci ont été implémentées dans le processus d'intégration des collaborateurs.

À l'avenir, un budget sera mis en place pour l'évolution du personnel afin d'encourager davantage la formation conti-

nue dans ce domaine. Parallèlement à cela, un système de gestion des risques sera mis en place pour identifier à temps les risques potentiels et y réagir de manière raisonnable.

Un autre accent sera mis sur l'optimisation permanente de la sécurité au travail. Nos directives de sécurité au travail, et notamment dans le secteur industriel, seront donc constamment élargies à l'attention de tous les collaborateurs et de tous les visiteurs.

NOTRE ÉVOLUTION

La directive de conformité globale que nous avons instaurée en 2020 en allemand, en anglais et en chinois fixe des normes claires et oblige les collaborateurs à respecter les prescriptions et les lois, notamment dans les domaines du droit des cartels, du droit de la concurrence et des droits de l'Homme. Sur notre site Internet, un outil de signalement est disponible dans le menu « Mentions légales » : celui-ci sert à informer de toute violation de la loi de manière anonyme, en ligne ou par téléphone via un numéro mis en place à cet effet. Afin de faire en sorte que tous comprennent et respectent cette directive, des formations sont proposées. Par ailleurs, des formations continues portant sur les droits de l'Homme et la chaîne d'approvisionnement sont effectuées pour sensibiliser davantage le personnel à ces thèmes, le développement durable de l'entreprise SEVERIN étant notre objectif. Afin de garantir la sécurité au travail, des séances d'instruction de sécurité ont régulièrement lieu. Face à la menace grandissante posée par la cybercriminalité, nous avons également renforcé nos mesures internes, en instaurant par exemple une authentification pour les programmes et des supports de données internes cryptés afin de nous protéger des cyberattaques et de garantir la sécurité de nos données et de nos systèmes.

Données GRI : 205-1, 205-2

5.6 SÉCURITÉ DU CLIENT ET DES PRODUITS

SITUATION DE DÉPART ET DÉFIS

La sécurité de nos clients et la qualité de nos produits sont pour nous une priorité absolue. Notre département chargé du développement de la qualité et de la sécurité des produits teste intensivement nos appareils afin d'assurer qu'ils répondent aux normes les plus élevées. De plus, nous offrons une garantie complète sur nos produits, permettons le remplacement des appareils si celui-ci est nécessaire et offrons une assistance complète afin de répondre rapidement et efficacement aux demandes des clients et de résoudre rapidement les problèmes éventuels. Notre objectif est de répondre au mieux aux besoins et aux attentes de nos clients et de leur fournir les bases d'une relation de confiance avec notre entreprise.

CE À QUOI NOUS ASPIRONS

Nous voulons améliorer l'échange entre les clients, le service après-vente et les différents départements internes, comme la Gestion de la qualité et de la sécurité ou la Gestion des catégories. Cela doit contribuer à traiter les demandes des clients encore plus rapidement et plus efficacement et à optimiser en permanence la qualité des produits. Nous devons toujours veiller à ce que les normes internes et les réglementations externes soient respectées. Pour mieux informer et éduquer les clients, nous prévoyons de mettre en place un wiki qui fournira des informations transparentes sur les allergies, les substances, les matières

et les surfaces des appareils. Des textes d'information portant sur les caractéristiques des produits et sur des aspects de sécurité et donnant des conseils d'utilisation seront publiés sur notre site Internet. Ces mesures doivent renforcer durablement la confiance dans notre entreprise et améliorer globalement la communication avec nos clients.

NOTRE ÉVOLUTION

Nous sommes résolument engagés à nous conformer aux exigences applicables, telles que le règlement de l'UE sur les produits chimiques REACH, afin de garantir la sécurité des produits et de faire en sorte que tous les produits répondent aux dispositions légales au regard de l'évaluation et de l'autorisation des substances chimiques et des restrictions applicables à ces substances. Par ailleurs, nous accordons une grande importance au déroulement fluide des processus de garantie et à l'échange simple des produits. Les demandes des clients sont traitées immédiatement et avec compétence afin de garantir une grande satisfaction auprès des clients.

Données GRI : 416-1, 416-2





6.0 CAS D'EXPÉRIENCE

6.1 UN CENTRE DE RÉPARATION ET DE SERVICE DEPUIS PLUS DE 30 ANS

Les produits de SEVERIN se retrouvent dans presque tous les foyers allemands – pour une raison simple : **les normes de qualité allemandes et la longévité** sont profondément enracinées dans notre marque traditionnelle **depuis plus de 130 ans**. Nous voulons garantir et renforcer cette promesse de marque à l'avenir également. Notre objectif est d'établir une stratégie de produits durable, tenant compte de la modularité, de la réparabilité et de la possibilité de mise à niveau des produits dès le processus de conception et de développement de ces derniers. Notre FILKA répond déjà à ces critères : elle a été le point de départ de notre future philosophie de conception (voir page 16).

Nous avons reconnu très tôt le grand potentiel qui repose dans la remise en état des appareils faisant l'objet d'une réclamation : **depuis 1976, nous avons notre propre centre de service à Sundern**. Avec notre cafetière filtre Caprice qui faisait partie, il y a déjà 40 ans, des premiers appareils ménagers à pouvoir être réparés, nous avons fixé des normes que nous voulons désormais également établir pour d'autres gammes de produits. Outre des conditions techniques irréprochables, nous avons besoin d'une infrastructure de service praticable. C'est la raison pour laquelle nous avons, ces derniers mois chez SEVERIN, uniformisé les processus de service. Nous avons également déployé ces derniers à l'échelle internationale.

En 2023, nos collègues ont réparé des appareils électriques d'une valeur de plus de 2,5 millions d'euros (somme des produits de premier et de second choix et des retours traités et réparés) et les ont préservés de la mise à la ferraille. Nous sommes fiers de contribuer à éviter les déchets électroniques et de rendre à nos clients des appareils entière-

ment fonctionnels, même si ceux-ci sont déjà bien anciens. À l'avenir, nous nous efforcerons de saisir chaque année le taux de retours ainsi que la valeur exacte des déchets électroniques. En fournissant davantage de pièces de rechange aux clients et en proposant davantage de services de réparation spécifiques dans le cadre de la loi « Right to Repair », nous espérons réduire ces valeurs. Pour les réparations, notre équipe a accès à plus de 4 600 composants stockés dans notre entrepôt de pièces de rechange inauguré en 1985 et constamment élargi depuis. Au total, 960 000 pièces étaient en stock au début de l'année 2024, ce qui correspond en moyenne à 209 pièces par composant de rechange.

Nous sommes actuellement en train d'élargir notre service de réparation dans toute l'Europe. À cet effet, nous sommes en contact avec différents distributeurs et fournisseurs. Notre objectif est de faire en sorte que l'achat de pièces de rechange et le déroulement des réparations soient aussi simples et pratiques que possible pour nos clients.



6.2 PARCE QUE C'EST ENSEMBLE QU'ON Y ARRIVE UN RÉSEAU DE SERVICE ET DE RÉPARATION TOURNÉ VERS L'AVENIR

Les appareils ménagers électroniques sont souvent utilisés tous les jours. Les usures et les défaillances ne sont pas inhabituelles. Encore aujourd'hui, beaucoup trop d'appareils sont remplacés à la légère, sans contrôle, même s'ils ne présentent que de petits dommages. La possibilité d'une réparation n'est souvent pas du tout prévue. Cette voie prétendument plus simple et moins coûteuse affecte nos ressources mondiales. C'est la raison pour laquelle l'équipe de SEVERIN a choisi d'emprunter un autre chemin avec ses partenaires commerciaux.

Un premier projet-pilote a été créé l'année dernière avec **expert Deutschland** : les produits SEVERIN faisant l'objet d'une réclamation ne sont plus traités comme des produits défectueux depuis l'automne 2023. Ils sont envoyés au centre de service de Sundern où ils y sont inspectés et, si possible, remis en état. Depuis, nous avons réussi à **réparer plus de 55 % des produits envoyés**, de sorte qu'ils puissent être réutilisés.

Le résultat nous ayant convaincus, nous avons exclusivement conclu avec expert une nouvelle convention de service remaniée. Notre objectif est de garantir une réparation professionnelle sur place, et cela aussi souvent que possible, afin d'éviter un envoi. Nos clients peuvent ainsi apporter tous les produits SEVERIN à des filiales expert de choix, indépendamment du lieu d'achat initial. Cela permet d'économiser les ressources, et les consommateurs ainsi que les partenaires commerciaux locaux en profitent.

Avec nos partenaires spécialisés, nous développons un réseau de service et de réparation tourné vers l'avenir pour que les appareils défectueux puissent être réparés plus rapidement et plus simplement à l'avenir. Pour nos partenaires spécialisés, cela signifie :

- Nous sommes convaincus de la qualité et de la durabilité de nos produits. C'est pourquoi nous renonçons aux forfaits de remboursement et compensons les défauts apparaissant sur nos produits.

- Nous reprenons les produits endommagés ou défectueux afin de traiter ces produits, si possible, et d'en tirer des leçons.
- Pour tous les produits d'excellence, nous allons, en cas de réclamation, d'abord vérifier l'existence de solutions préservant les ressources : les appareils peuvent-ils être réparés ou des pièces de rechange peuvent-elles être intégrées afin d'éviter un échange systématique, et donc l'élimination d'appareils pouvant être remis en état ?
- Nous donnons une deuxième vie aux marchandises retournées.

« Gardy Kanzian, directrice du département Services et solutions client d'expert SE, salue cette décision menant vers l'avant : « Nous devons de plus en plus être jugés sur la durabilité de notre action entrepreneuriale. Cela va déterminer la conception de nos flux de service, également. Dans ce projet commun avec SEVERIN, nous ouvrons la voie vers une réduction de la destruction des ressources et des trajets, et vers une offre de réparation porteuse d'avenir. Nos clients, mais aussi nos partenaires commerciaux locaux, en profiteront de manière variée – une situation gagnant-gagnant claire pour toutes les parties. »





7.0 MÉTHODOLOGIE /
PRINCIPES GRI

GUIDE DE LECTURE

Ce rapport de développement durable non financier est basé sur les exercices 2022 et 2023 de la société SEVERIN Elektrogeräte GmbH. Il a été établi sur la base des normes GRI et approuvé le 05/08/2024 par Gerhard Sturm.

Sauf indication contraire, toutes les données se réfèrent à la société SEVERIN Elektrogeräte GmbH et ses filiales : SEVERIN France Sarl., SEVERIN Italia Srl., SEVERIN España SL, SEVERIN Polska SP.Z.o.o., SEVERIN Nederland BV, SEVERIN Svenska AB, SEVERIN Household Electrical Appliances Ltd., SEVERIN Asia Ltd.

La période couverte par le rapport a volontairement été limitée à 2022/2023 afin de permettre des valeurs comparatives entre ces années. À la suite de la publication du mois de septembre 2024, un rapport portant respectivement sur l'exercice précédent sera désormais établi annuellement. Nous voulons, en cela, nous rapprocher des exigences CSRD européennes d'ici 2026 et créer, plus tard, encore plus de transparence dans nos thèmes pertinents et notre chaîne de valeur.

Vous avez des questions concernant ce rapport de développement durable ?

Contactez-nous par courriel à l'adresse : sustainability@severin.de

SEVERIN Elektrogeräte GmbH

Röhre 27

59846 Sundern (Germany)

INDICATIONS CONCERNANT LE CONTEXTE MÉTHODIQUE

ODD :

Les Objectifs de développement durable (ODD) sont une collection de 17 objectifs globaux ayant été adoptés en 2015 par les Nations Unies en tant que partie de l'agenda pour le développement durable. Nous avons fait analyser les risques et les opportunités engendrés par notre activité commerciale par le biais d'une évaluation des risques réalignée par le programme fjol de leadity et avons mis en parallèle les différents ODD. La concurrence directe, comme moyen de comparaison, sert ici uniquement de point de repère. Pour l'intégration, nous avons été soutenus par Terra Institute.

CLIMAT :

Nous avons formé des groupes de travail interdépartementaux internes sur tous les thèmes pertinents. Grâce à la collaboration de la logistique, des achats et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, nous avons pu établir notre premier bilan carbone. Les données nécessaires à cet effet ont été demandées à tous les fournisseurs et transporteurs ou collectées pour la première fois en interne. Pour ce faire, nous avons rassemblé tout ce que nous pouvions documenter ou déterminer pendant toute une année. Certaines émissions du Champ d'application 3 (émissions indirectes générées par des processus extérieurs à notre entreprise, par exemple en rapport avec la fabrication de matières pour nos produits) ont été estimées. Nous souhaitons à l'avenir examiner la chaîne de valeur en amont de manière plus approfondie et différencier encore plus précisément l'évaluation de nos émissions. Les fournisseurs de niveau 2 seront, par exemple, également pris en compte.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE & EMBALLAGES :

Pour fournir des informations aussi précises que possible sur notre empreinte carbone, nous avons organisé tous les produits de notre gamme en plusieurs groupes et identifié, pour 2022 et 2023, les produits dont le poids total et la quantité vendue par an sont les plus importants. Neuf produits ont représenté plus de 80 % du volume total en poids par an. Les experts de notre service ont, par la suite, décomposé, trié et pesé leurs éléments de manière spécifique. Ces poids ont enfin été multipliés par les quantités vendues des exercices 2022 et 2023. Ainsi, sur la base des facteurs d'émissions courants de la base de données ecoinvent, nous avons pu rendre compte de l'empreinte carbone de chaque groupe de matière.

Concernant les emballages de transport en logistique, nous avons des quantités concrètes que nous documentons déjà depuis des années. Pour les emballages de produits, les matériaux ont été triés et estimés selon le même principe que pour les produits. Nous souhaitons, à l'avenir, saisir et documenter les quantités d'emballages exactes des fournisseurs ainsi que leur composition.

GOUVERNANCE :

Les chiffres clés relatifs aux collaborateurs et collectés dans le monde entier sont constamment documentés et mis à jour par notre département des ressources humaines, au siège social de Sundern. Toutes les données relatives à la conformité et à la lutte anticorruption ont été collectées par notre personnel chargé de la conformité et des droits de l'Homme. Sur notre site en Asie, nous avons en outre quelqu'un qui s'occupe de ces thèmes sur place. Pour les thèmes de la santé et de la sécurité au travail, un autre collaborateur agit comme délégué direct en Allemagne. Celui-ci sert également d'interlocuteur pour l'Europe.

SÉCURITÉ DU CLIENT ET DES PRODUITS :

La saisie et la documentation des processus de retour et des feedbacks des clients et l'établissement d'une première estimation quant au dommage présenté par un produit sont assurés par notre service après-vente. La sécurité des produits, le contrôle qualité et le développement technique sont pris en charge par le département Gestion de la qualité et de la sécurité, qui se trouve sur le site de Sundern, en Allemagne.

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT :

Nous et la plupart de nos fournisseurs faisons partie d'amfori BSCI. Notre département Achats est en contact direct avec les collaborateurs asiatiques. À l'avenir, nous voulons non seulement intégrer des critères de durabilité dans notre code de conduite, mais aussi les hiérarchiser et les évaluer de manière ciblée lors de la sélection future de nos fournisseurs. Par des audits internes, nous souhaitons promouvoir la sensibilisation des fournisseurs pour le thème de la durabilité et rendre ainsi nos coopérations plus écologiques.

COLLABORATEURS :

Le département des ressources humaines (RH) en Allemagne contrôle et surveille les chiffres clés du personnel en Europe. Pour la zone asiatique, un collègue est à notre disposition sur place. Pour cette zone, il nous manque toutes les informations relatives au personnel, au-delà des contrats de travail, et donc des données plus différenciées. Les données concernant notre système de protection au travail sont basées sur la certification ISO 45001 et ont été collectées sur place par notre interlocuteur chargé de la santé et de la sécurité en Allemagne (voir index GRI à partir de la page 50). Des collègues présents sur place en Asie sont en outre chargés de la protection au travail et de la sécurité.



8.0 DONNÉES, ANNEXE & INDEX GRI

GRI CONTENT INDEX 2022/2023

Éléments d'information GRI	Description GRI	Contenu, notes et informations complémentaires	Source (DE, UE, CH)
	Statement of use	SEVERIN has reported the information cited in this GRI content index for the period 2022 - 2023 with reference to the GRI Standards	
	GRI 1 used	GRI 1 : Foundation 2021	
	Applicable GRI Sector Standard(s)	Household durables	
GRI 2 : Informations générales 2021			
Profil de l'organisation			
2-1	a. Nom légal	SEVERIN Elektrogeräte GmbH	
	b. Forme juridique	GmbH	
	c. Localisation du siège social	Sundern, Allemagne (Germany)	
	d. Pays d'exercice de l'activité	Siège social en Allemagne ; succursales : France, Italie, Espagne, Pologne, Pays-Bas, Suède ; société d'approvisionnement : Hong Kong ; filiale de production : Chine, Shenzhen	
Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation			
2-2	Les entités qui sont incluses dans le reporting de durabilité.	SEVERIN Elektrogeräte GmbH, SEVERIN France Sarl., SEVERIN Italia Srl., SEVERIN España SL, SEVERIN Polska SP.Z.o.o., SEVERIN Nederland BV, SEVERIN Svenska AB, SEVERIN Household Electrical Appliances Ltd., SEVERIN Asia Ltd.	
	Les différences entre la liste des entités incluses dans le reporting financier et la liste incluse dans le reporting de durabilité.	Sandora Household Electric Appliances Ltd., Sandora Asia Ltd., SEVERIN Electric Appliances Ltd. (Zhongshan - nouvelle entreprise, pas encore opérationnelle)	
Période, fréquence et point de contact du reporting			
2-3	La période de reporting et la fréquence des reportings de durabilité.	La période de reporting correspond à la période de l'exercice financier : du 1 ^{er} janvier au 31 décembre ; le reporting de durabilité est publié chaque exercice financier.	
	La période de reporting pour le reporting financier.	L'exercice financier court du 1 ^{er} janvier au 31 décembre.	
	La date de publication du reporting.	Septembre 2024	
	Le point de contact pour les questions concernant le reporting.	sustainability@severin.de	
Reformulations d'informations			
2-4	Les reformulations d'informations pendant la période de reporting.	Il n'a pas été procédé à une correction puisqu'il s'agit du premier reporting.	
Assurance externe			
2-5	Les politiques et les pratiques en matière de recherche d'une assurance externe.	Une assurance externe n'est pas nécessaire puisque tous les objectifs et toutes les mesures ont été pris en accord avec la direction et les cadres supérieurs.	
	L'assurance externe du reporting de durabilité.	Une assurance externe n'est pas nécessaire puisque tous les objectifs et toutes les mesures ont été pris en accord avec la direction et les cadres supérieurs.	
Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires			
2-6	La désignation du secteur.	Petits appareils électroménagers dans le secteur des ménages	
	La description de la chaîne de valeur.	L'entreprise SEVERIN est une entreprise internationale agissant dans le secteur de l'électroménager. Son siège social se trouve en Allemagne. Notre compétence majeure est le développement, la production et la vente de petits et grands appareils électroménagers. Le développement de nos produits s'effectue au siège social de l'entreprise, en Allemagne. Ceux-ci sont ensuite transmis à un site de production de notre groupe commercial en Asie ou à des fournisseurs externes. Nos produits sont alors directement vendus aux consommateurs finaux, aux commerces de gros ou via nos activités OEM dans le monde entier.	
	La liste des relations d'affaires pertinentes.	Pas d'autres relations d'affaires pertinentes	
	Les changements significatifs par rapport à la période de reporting précédente.	Pas de changements significatifs - premier reporting	

Éléments d'information GRI	Description GRI	Contenu, notes et informations complémentaires	Source (DE, UE, CH)	
Employés				
2-7	Le nombre total d'employés, ainsi qu'une répartition de ce total par sexe et par région.	<p>Nombre total : 2022 = 300 Femmes 2022 = 156 Hommes 2022 = 144</p>	<p>Nombre total : 2023 = 304 Femmes 2023 = 147 Hommes 2023 = 157</p>	DE, UE
	Le nombre total d'employés, ainsi que la répartition suivante : i. employés permanents, ainsi que la répartition par sexe ii. employés temporaires, ainsi que la répartition par sexe iii. employés à horaires non garantis, ainsi que la répartition par sexe iv. employés à temps plein, ainsi que la répartition par sexe v. employés à temps partiel, ainsi que la répartition par sexe	<p>i. Femmes 2022 = 149 Hommes 2022 = 131 ii. Femmes 2022 = 7 Hommes 2022 = 13 iii. Femmes 2022 = 0 Hommes 2022 = 0 iv. Femmes 2022 = 106 Hommes 2022 = 137 v. Femmes 2022 = 50 Hommes 2022 = 7</p>	<p>i. Femmes 2023 = 143 Hommes 2023 = 145 ii. Femmes 2023 = 4 Hommes 2023 = 12 iii. Femmes 2023 = 0 Hommes 2023 = 0 iv. Femmes 2023 = 98 Hommes 2023 = 149 v. Femmes 2023 = 51 Hommes 2023 = 6</p>	DE, UE
		Les méthodologies et les hypothèses utilisées pour compiler les données.	Le nombre de personnes employées à la fin de chaque année a été relevé.	
Travailleurs qui ne sont pas des employés				
2-8	Le nombre total de travailleurs qui ne sont pas des employés.	Ces données ne sont pas gérées dans le système puisque les personnes concernées ne sont pas employées.		
Structure et composition de la gouvernance				
2-9	La structure de gouvernance de l'organisation et les comités de l'organe de gouvernance le plus élevé.	L'organe de gouvernance le plus élevé est constitué de la direction, laquelle est généralement constituée de plusieurs personnes. Sous cet organe de gouvernance se trouve la « Senior Leadership Team », l'équipe de direction s'occupant des différents domaines d'activité avec ses différentes sous-équipes.		
	Les comités de l'organe de gouvernance le plus élevé qui sont responsables de l'économie, de l'environnement et des personnes.	Direction + Leadership Management (gestion du leadership)		
	La composition de l'organe de gouvernance le plus élevé et de ses comités.	La direction se compose généralement de plusieurs personnes endossant des rôles différents (CEO, CTO, CSO, CFO etc.). L'occupation des postes au sein de la direction varie au cours de la période de reporting. Les membres de la direction se réunissent régulièrement dans le cadre de réunions de direction, au moins une fois par mois. Par ailleurs, un comité économique est convoqué tous les trimestres.		
Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé				
2-10	Le processus de nomination et de sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé et de ses comités.	La sélection ou nomination des postes de direction s'effectue par le biais de l'associé.		
	Les critères utilisés pour la nomination et la sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé.	L'aptitude à l'embauche est basée sur une compétence culturelle et professionnelle.		
Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé				
2-11	Explication précisant si le/la président(e) de l'organe de gouvernance le plus élevé est également un cadre supérieur de l'organisation.	La fonction de directeur est exercée par plusieurs personnes en même temps, celles-ci assumant respectivement des tâches de direction opérationnelle pour différents domaines d'activité. Pour les différents domaines d'activité, il existe généralement différents cadres supérieurs qui sont actifs en tant que personnes adressant directement des rapports à la direction.		
	La fonction du cadre supérieur au sein de la direction de l'organisation et la manière dont les conflits d'intérêts sont prévenus et atténués.	En ce qui concerne les décisions importantes dans le contexte de la direction de l'organisation, il existe différents mécanismes de gouvernance pour lesquels une participation des associés est nécessaire en cas de besoin. Par ailleurs, il existe des règles de conformité internes, lesquelles incluent un système de signalement de toute mauvaise conduite.		
Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts				
2-12	Le rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé et des cadres supérieurs en matière de développement durable.	La définition des objectifs et des valeurs de l'organisation se fait au niveau stratégique, en accord avec l'associé. La mise en œuvre des objectifs stratégiques est assurée par la direction au niveau tactique et opérationnel, conformément au règlement d'ordre intérieur.		
	Le rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision des impacts de l'organisation sur l'économie, l'environnement et les personnes.	Dans le cadre des réunions de direction mensuelles, un reporting régulier des différents domaines a lieu (HSE, protection des données, conformité, gestion des risques, etc.). Des reportings de situation ou des ajustements de stratégie sont par ailleurs effectués sur la base de facteurs d'influence internes et externes.		
	Le rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans l'examen de l'efficacité des processus de l'organisation.	La direction est impliquée dans les processus de l'organisation et contrôle leur mise en œuvre dans le cadre de réunions de direction mensuelles. Les associés sont informés des résultats toutes les semaines.		

Éléments d'information GRI	Description GRI	Contenu, notes et informations complémentaires	Source (DE, UE, CH)
2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts		
	Comment l'organe de gouvernance le plus élevé délègue la responsabilité de la gestion des impacts de l'organisation sur l'économie, l'environnement et les personnes.	La répartition des rôles et des responsabilités concernant les thèmes de l'économie, de l'environnement et des personnes a lieu par le biais de désignations ou de nominations formelles. Le transfert des obligations est alors conclu de manière détaillée et signé par les deux parties. Dans la mesure où l'affaire a un impact sur d'autres parties prenantes, une réglementation concernant la communication et les délégations est mise en place.	
2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité		
	Communication précisant si l'organe de gouvernance le plus élevé est responsable de l'examen et de l'approbation des informations communiquées.	Une fois par an, l'associé est informé des thèmes pertinents de l'organisation dans le cadre d'une réunion d'information complète. Une concertation sur les thèmes importants et urgents et le contrôle de ces derniers ont lieu au préalable, au cours de l'exercice.	
2-15	Conflits d'intérêts		
	Les processus qui permettent à l'organe de gouvernance le plus élevé de s'assurer que les conflits d'intérêts sont prévenus et atténués.	Les différents domaines de responsabilité au sein de la direction sont répartis de sorte que d'éventuels conflits d'intérêts soient évités autant que possible.	
2-16	Communication des préoccupations majeures		
	Comment les préoccupations majeures sont communiquées à l'organe de gouvernance le plus élevé.	Dans la mesure où il existe des préoccupations majeures, leur communication à la direction s'effectue soit directement, soit par le biais du représentant du personnel, de personnes de confiance, des délégués à la conformité ou du système de signalement. Pendant la période de reporting, aucune préoccupation majeure n'a été exprimée.	
2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé		
	Le nombre total et la nature des préoccupations majeures qui ont été communiquées à l'organe de gouvernance le plus élevé pendant la période de reporting.	0	
2-18	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé		
	Les mesures prises pour faire progresser les connaissances, les compétences et l'expérience collectives de l'organe de gouvernance le plus élevé en matière de développement durable.	En coopération avec la direction, le département Category Management et notre expert en matière de développement durable ont développé des stratégies et les ont présentées à l'associé à des fins de contrôle et d'approbation.	
2-19	Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé		
	Les processus d'évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts de l'organisation sur l'économie, l'environnement et les personnes.	Il n'existe pas de définition visant l'évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé.	
2-20	Politiques de rémunération		
	Les politiques de rémunération des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé et des cadres supérieurs.	La rémunération des membres de la direction est généralement constituée d'un salaire fixe dont le montant est déterminé par les associés et est soumis à un contrôle permanent. Il est en outre accordé un bonus variable dont le montant s'oriente annuellement à la stratégie de l'organisation ainsi qu'aux objectifs financiers de l'organisation et est fixé sur la base des objectifs de performance personnels réalisés.	
2-21	Politiques de rémunération		
	Les politiques de rémunération des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé et des cadres supérieurs liées à leurs objectifs sur l'économie, l'environnement et les personnes.	Les règles de rémunération sont basées sur des valeurs de référence pour des postes similaires au sein de moyennes entreprises et s'alignent sur des règles tarifaires. Or, étant donné que les circonstances individuelles sont toujours prises en compte, les rémunérations sont toujours fixées individuellement. Les bonus variables au sein de l'organisation sont en accord avec la stratégie de l'organisation et les objectifs de la direction. Ils sont en outre liés aux objectifs financiers de l'organisation (chiffre d'affaires et EBIT).	
2-22	Processus de détermination de la rémunération		
	Le processus d'élaboration des politiques de rémunération et de détermination de la rémunération.	Les rémunérations sont soumises à un contrôle annuel avec les responsables de département. Elles sont ensuite validées par la direction et les associés dans le cadre du processus budgétaire annuel. Il n'est pas prévu d'avoir recours à des consultants externes en rémunération.	
2-23	Ratio de rémunération totale annuelle		
	Le ratio entre la rémunération annuelle totale de la personne la mieux payée de l'organisation et la rémunération annuelle totale médiane de tous les employés.	Actuellement, il n'y a pas de calcul du ratio entre le salaire annuel de la personne la mieux payée et le salaire annuel moyen de tous les collaborateurs.	
2-24	Déclaration sur la stratégie de développement durable		
	La déclaration de l'organe de gouvernance le plus élevé ou du plus haut cadre supérieur de l'organisation sur la pertinence du développement durable pour l'organisation et sa stratégie de contribution au développement durable.	Les changements croissants du climat mondial sont un fait dont la direction de l'organisation a conscience. Et, dans le cadre de cette prise de conscience, l'objectif déclaré est de contribuer à une économie et à une société durables. Le thème de la durabilité est donc un élément essentiel de la philosophie de l'organisation. L'organe de gouvernance le plus élevé a conscience de la pertinence de ces thèmes ; pour les associés, elle est évidente.	

Éléments d'information GRI	Description GRI	Contenu, notes et informations complémentaires	Source (DE, UE, CH)
2-23	Engagements politiques		
	Les engagements politiques pour une conduite responsable des affaires.	Le respect de normes éthiques a, pour nous, une importance maximale. Outre les exigences légales et réglementaires, nous avons donc défini d'autres directives de conduite éthiques qui s'appliquent à tous les collaborateurs. Ces directives sont ancrées dans les directives de l'organisation et sa politique de conformité. Elles comprennent l'obligation de respecter toutes les normes sociales, sanitaires et environnementales. La signature par nos partenaires commerciaux d'un code de conduite élaboré par nos soins sert à créer la plus grande transparence possible au sein de la chaîne de valeur.	
	L'engagement politique spécifique à respecter les droits de l'Homme.	Notre entreprise est membre d'amfori et s'engage à respecter le code de conduite de la BEPI. Presque tous les fournisseurs qui coopèrent avec nous sont également répertoriés auprès d'amfori.	
	Le lien vers les engagements politiques.	https://severin.com/de-de/corporate/unsere-unternehmen/compliance/	
	Le niveau auquel chacun des engagements politiques a été approuvé au sein de l'organisation.	Les présentes directives ont été prises en accord avec la direction et approuvées par cette dernière.	
2-24	L'indication précisant la mesure dans laquelle les engagements politiques s'appliquent aux activités de l'organisation et à ses relations d'affaires.	Les directives et les normes constituent les principes et les normes fondamentaux qui forment la base de la conception et du déroulement de toutes les activités commerciales ainsi que de la mise en place des relations avec nos partenaires commerciaux.	
	La description de la manière dont les engagements politiques sont communiqués aux travailleurs, aux partenaires commerciaux et aux autres parties concernées.	Les directives et les normes de conformité pertinentes sont présentées à tous les collaborateurs dans le cadre d'un entretien d'intégration. Tous les collaborateurs peuvent par ailleurs les consulter au format numérique. Avant le début d'une collaboration concrète, il est nécessaire que les partenaires commerciaux externes prennent, eux aussi, connaissance de ces directives.	
	Intégration des engagements politiques		
	La description de la manière dont l'organisation intègre chacun de ses engagements politiques en matière de conduite responsable des affaires dans l'ensemble de ses activités et de ses relations d'affaires.	Le respect des directives de conformité est surveillé par des délégués à la conformité et soumis à un contrôle permanent. Les délégués ont été préalablement formés et bénéficient également de conseils externes. Par ailleurs, les délégués à la conformité sont tenus de former les cadres supérieurs dans tous les domaines afin de garantir le respect des directives de conformité à tous les niveaux de l'organisation.	
2-25	Processus de remédiation des impacts négatifs		
	La description des engagements de l'organisation à prévoir ou coopérer sur la remédiation des impacts négatifs identifiés par l'organisation comme étant causés par elle ou auxquels elle a contribué.	Nous promovons la diversité et l'inclusion et réagissons immédiatement à toutes les infractions aux principes éthiques.	
	L'approche adoptée pour identifier et traiter les réclamations.	Toute personne a la possibilité de contacter directement l'organisation de manière anonyme sur le site Internet. Les collaborateurs ont en outre la possibilité de déposer des réclamations sous forme écrite et anonyme en deux endroits, sur place.	
	Les autres processus que l'organisation prévoit, ou sur lesquels elle coopère, pour la remédiation des impacts négatifs qu'elle identifie comme ayant été causés par elle ou auxquels elle a contribué.	Des réunions hebdomadaires sont organisées pour examiner les situations actuelles dans les domaines respectifs du management et pour débattre d'éventuelles optimisations.	
2-26	La description de la manière dont les parties prenantes qui sont les utilisateurs prévus des mécanismes de réclamation sont impliquées dans la conception, l'examen, l'exploitation et l'amélioration de ces mécanismes	Chaque année, quatre grandes réunions générales ont lieu avec l'ensemble des collaborateurs. Dans le cadre de ces réunions, une communication transparente est garantie avec les collaborateurs : des questions concrètes sont abordées et la base commerciale actuelle est exposée.	
	La description de la manière dont l'organisation mesure l'efficacité des mécanismes de réclamation et autres processus de remédiation, et fournit des exemples de leur efficacité, y compris les commentaires des parties prenantes.	Les délégués à la conformité sont en contact permanent avec la direction afin de garantir une amélioration constante des processus. Cette procédure reçoit un accueil positif auprès des collaborateurs.	
2-27	Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations		
	La description des mécanismes qui permettent aux individus de demander des conseils sur la mise en œuvre des politiques et des pratiques de l'organisation en matière de conduite responsable des affaires et de soulever des préoccupations concernant la conduite des affaires de l'organisation.	Cette consultation peut être effectuée par les délégués à la conformité et/ou les délégués aux droits de l'Homme. Il est également possible d'exprimer des préoccupations. SEVERIN a par ailleurs mis en place un système de signalement permettant de donner des indications anonymes sur toute violation de la loi ou tout comportement contraire à l'éthique. Cela permet de promouvoir une culture de communication franche au sein de l'entreprise.	
2-28	Conformité aux législations et aux réglementations		
	Le nombre total de cas significatifs de non-conformité aux législations et aux réglementations pendant la période de reporting.	Aucun cas n'est survenu pendant la période de reporting.	
2-28	Adhésions à des associations		
	L'information concernant les adhésions à des associations sectorielles, d'autres adhésions à des associations et les organisations de défense d'intérêts nationales ou internationales dans lesquelles l'organisation joue un rôle important.	ZVEI e. V., ProBusiness Elektro Hausgeräte e. V., amfori BSCI, Industrieverband Garten (IVG)	

Éléments d'information GRI	Description GRI	Contenu, notes et informations complémentaires	Source (DE, UE, CH)
Approche de l'engagement des parties prenantes			
2-29	La description de l'approche de l'engagement avec les parties prenantes.	Une enquête concernant les thèmes de la durabilité a été menée auprès des propriétaires / associés, des collaborateurs, des clients, des fournisseurs, des banques et des distributeurs afin de déterminer les thèmes pertinents que les groupes de parties prenantes qualifient d'importants. Ceux-ci ont ensuite été coordonnés aux objectifs de l'entreprise.	
Négociations collectives			
2-30	Le pourcentage d'espace total d'employés couverts par des négociations collectives.	Le taux de couverture des conventions collectives est inférieur à 5 % et n'existe que dans les pays où la loi impose une obligation de couverture.	
	Les indications pour les employés non couverts par des négociations collectives.	Il n'existe pas de règles collectives pour tous les employés ; les conditions de travail et d'emploi sont convenues individuellement. En Allemagne par contre, il existe des règles collectives sous forme d'accords d'entreprise.	
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021			
Processus pour déterminer les thèmes pertinents			
3-1	Le processus pour déterminer les thèmes pertinents. i. Identification des impacts réels et potentiels, négatifs et positifs, sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris les impacts sur les droits de l'Homme, dans l'ensemble de ses activités et de ses relations d'affaires. ii. Hiérarchisation des impacts pour le reporting en fonction de leur importance.	a. Analyse des parties prenantes ; les principales parties prenantes ont été identifiées et les intérêts du point de vue de l'entreprise et du point de vue des parties prenantes pour l'environnement, l'économie et le social ont été confrontés. i. Dépistage des risques, double pertinence. Les impacts touchant l'organisation ou pouvant être causés par elle ont été confrontés et évalués. ii. Les thèmes pertinents ont été hiérarchisés sur la base d'une analyse de la pertinence, des points de vue des parties prenantes et de la pertinence des thèmes telle que vue par l'organisation.	
	La spécification des parties prenantes et des experts dont les opinions ont influencé le processus de détermination de ses thèmes pertinents.	275 parties prenantes provenant de 8 groupes de parties prenantes. Parties prenantes internes : propriétaires, associés, collaborateurs, propres succursales Parties prenantes externes : clients D2C, clients B2C, fournisseurs, banques, distributeurs	
Liste des thèmes pertinents			
3-2	L'énumération des thèmes pertinents.	Climat, économie circulaire & emballages, chaîne d'approvisionnement, collaborateurs, gouvernance, sécurité du client et des produits	
	Les modifications apportées à la liste des thèmes pertinents par rapport à la période de reporting précédente.	Premier rapport - aucune modification	
Gestion des thèmes pertinents			
3-3	La description des impacts réels et potentiels, négatifs et positifs, sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris les impacts sur les droits de l'Homme.	Chapitre 5 - Thèmes pertinents	
GRI 205 : Lutte contre la corruption 2016			
Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption			
205-1	Le nombre total de sites évalués en termes de risque lié à la corruption.	0	
	Les risques significatifs liés à la corruption identifiés lors de l'évaluation des risques.	0	
Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption			
205-2	Le nombre total et le pourcentage de membres de l'organe de gouvernance auprès de qui les politiques et procédures de lutte contre la corruption de l'organisation ont été communiquées, ventilés par région.	Allemagne : 2022 = 1 Europe : 2022 = 0 Chine : 2022 = 1	Allemagne : 2023 = 1 = 0 % Europe : 2023 = 0 = 0 % Chine : 2023 = 1 = 0 %
	Le nombre total et le pourcentage d'employés auprès de qui les politiques et procédures de lutte contre la corruption de l'organisation ont été communiquées, ventilés par catégorie professionnelle et région.	Allemagne : 2022 = 13 Administration : 2022 = 222 Usine : 2022 = 34 Europe : 2022 = 33 Chine : 2022 = 181	Allemagne : 2023 = 13 = 0 % Administration : 2023 = 227 = 2 % Usine : 2023 = 41 = 21 % Europe : 2023 = 34 = 3 % Chine : 2023 = 161 = -11 %
	Le nombre total et le pourcentage de partenaires commerciaux auprès de qui les politiques et procédures de lutte contre la corruption de l'organisation ont été communiquées, ventilés par type de partenaire commercial et région. Décrire si les politiques et procédures de lutte contre la corruption de l'organisation ont été communiquées à d'autres personnes ou organisations.	Fournisseurs : 2022 = 53	Fournisseurs : 2023 = 47 = -11 %
	Le nombre total et le pourcentage de membres de l'organe de gouvernance ayant été formés à la lutte contre la corruption, ventilés par région.	Allemagne : 2022 = 1 Europe : 2022 = 0 Chine : 2022 = 1	Allemagne : 2023 = 1 = 0 % Europe : 2023 = 0 = 0 % Chine : 2023 = 1 = 0 %
	Le nombre total et le pourcentage d'employés ayant été formés à la lutte contre la corruption, ventilés par catégorie professionnelle et région.	0	Pour cette tâche, nous obtenons le soutien de spécialistes externes.

Éléments d'information GRI	Description GRI	Contenu, notes et informations complémentaires	Source (DE, UE, CH)
GRI 301 : Matières 2016			
Matières utilisées par poids ou par volume			
301-1	Le poids ou le volume total de matières qui sont utilisées pour produire et emballer les produits et services primaires de l'organisation au cours de la période de reporting, en distinguant les matières non renouvelables utilisées.	Emballage Papier : 2022 = 324,95 t Cartonnages : 2022 = 2 386,56 t Polystyrène : 2022 = 172,12 t Plastique : 2022 = 79,43 t	Emballage Papier : 2023 = 334,12 t Cartonnages : 2023 = 2 425,92 t Polystyrène : 2023 = 162,76 t Plastique : 2023 = 81,7 t
		Matière dans les produits : Plastique PVC, PE-HD, PP : 2022 = 4 1270,92 t Verre : 2022 = 409,86 t Caoutchouc : 2022 = 92,75 t Métal : 2022 = 36,12 t Cuivre : 2022 = 332,83 t Acier inoxydable : 2022 = 711,73 t Fer : 2022 = 5 598,53 t Aluminium : 2022 = 606,57 t	Matière dans les produits : Plastique PVC, PE-HD, PP : 2023 = 4 244,43 t Verre : 2023 = 424,77 t Caoutchouc : 2023 = 102,96 t Métal : 2023 = 45,02 t Cuivre : 2023 = 333,58 t Acier inoxydable : 2023 = 718,56 t Fer : 2023 = 5 896,16 t Aluminium : 2023 = 623,69 t
	Matière dans les composants Métal et moteurs : 2022 = 3 611,65 t Piles : 2022 = 0,63 t Batteries : 2022 = 34,02 t Câble avec fiche : 2022 = 794,32 t Platines : 2022 = 176,28 t Compresseur : 2022 = 328,81 t Mousse de polyuréthane : 2022 = 156,82 t Textiles : 2022 = 7,42 t Feutre : 2022 = 12,19 t Filtres d'aspirateurs : 2022 = 31,95 t Plaques de granit, raclette : 2022 = 578,68 t	Matière dans les composants Métal et moteurs : 2023 = 3 761,66 t Piles : 2023 = 0,52 t Batteries : 2023 = 53,56 t Câble avec fiche : 2023 = 816,74 t Platines : 2023 = 187,79 t Compresseur : 2023 = 283,53 t Mousse de polyuréthane : 2023 = 135,22 t Textiles : 2023 = 9,79 t Feutre : 2023 = 19,8 t Filtres d'aspirateurs : 2023 = 51,5 t Plaques de granit, raclette : 2023 = 475,97 t	
GRI 302 : Énergie 2016			
Consommation énergétique au sein de l'organisation			
302-1	La consommation de carburant totale au sein de l'organisation provenant de sources non renouvelables (en joules ou multiples), ainsi que les types de carburant utilisés.	Diesel : 2022 = 71 563,13 l Essence : 2022 = 19 690,17 l	Diesel : 2023 = 61 890,59 l Essence : 2023 = 11 051,00 l
	Le total de : i. la consommation d'électricité ii. la consommation de chauffage	i. 2022 = 2 446 413,00 kWh ii. 2022 = 4 491 174,67 kWh	i. 2023 = 1 852 810,00 kWh ii. 2023 = 4 311 236,80 kWh
	La consommation énergétique totale au sein de l'organisation, en joules ou ses multiples.	2022 = 28 141 954,14 MJ	2023 = 24 739 106,23 MJ
	Les normes, méthodologies, hypothèses et/ou outils de calcul utilisés.	Les consommations de carburant et d'électricité ont été mesurées au cours des années concernées et figurent sur les factures. Pour la succursale néerlandaise, nous ne relevons aucune valeur de consommation d'électricité, celle-ci étant trop faible et facturée sur une base forfaitaire annuelle.	
	La source des facteurs de conversion utilisés.	La base de données ecoinvent est la source utilisée.	

Éléments d'information GRI	Description GRI	Contenu, notes et informations complémentaires		Source (DE, UE, CH)	
GRI 305 : Émissions 2016					
305-1	Émissions directes de GES [Champ d'application 1]				
	Les émissions directes de GES [Champ d'application 1] brutes en tonnes métriques d'équivalent CO ₂ .	2022 = 58,17 t CO ₂	2023 = 46,7 t CO ₂	DE, UE, CH	
	Les gaz inclus dans le calcul.	CO ₂			
	L'année de référence pour le calcul, notamment : i. la justification de son choix ; ii. les émissions au cours de l'année de référence ; iii. la justification en cas de variation significative des émissions qui a nécessité un recalcul des émissions de l'année de référence.	2022 i. Première année de reporting ii. 58,17 t CO ₂ iii. En 2023, nous avons réduit nos déplacements professionnels avec les voitures de notre flotte. Cela s'explique notamment par le fait qu'après la pandémie, nous avons de nouveau misé sur les voyages en train neutres en CO ₂ .			
	La source des facteurs d'émission et les potentiels de réchauffement climatique (PRC) utilisés ou une référence à la source de PRC.	GEMIS-Österreich, version 5.0, est la source utilisée pour les émissions de CO ₂			
Les normes, méthodologies, hypothèses et/ou outils de calcul utilisés.	Les données ont été collectées en conformité avec le Greenhouse Gas Protocol.				
305-2	Émissions indirectes de GES [Champ d'application 2]				
	Les émissions indirectes de GES [Champ d'application 2] brutes en tonnes métriques d'équivalent CO ₂ , selon une méthode basée sur la localisation des émissions.	2022 = 1 379,38 t	2023 = 1 012,05 t	DE, UE, CH	
	Les gaz inclus dans le calcul.	CO ₂			
	L'année de référence pour le calcul, notamment : i. la justification de son choix ; ii. les émissions au cours de l'année de référence ; iii. la justification en cas de variation significative des émissions qui a nécessité un recalcul des émissions de l'année de référence.	2022 i. Première année de reporting ii. 1 984,04 t CO ₂ [sur site] iii. En 2023, nous avons réduit nos déplacements professionnels avec les voitures de notre flotte. Cela s'explique notamment par le fait qu'après la pandémie, nous avons de nouveau misé sur les voyages en train neutres en CO ₂ .			
	La source des facteurs d'émission et les potentiels de réchauffement climatique (PRC) utilisés ou une référence à la source de PRC.	La base de données ecoinvent est la source utilisée pour les émissions de CO ₂ . Les chiffres des émissions basées sur le marché ont été fournis par l'Office fédéral allemand de l'environnement (« Umweltbundesamt »).			
Les normes, méthodologies, hypothèses et/ou outils de calcul utilisés.	Les données ont été collectées en conformité avec le Greenhouse Gas Protocol.				
305-3	Autres émissions indirectes de GES [Champ d'application 3]				
	Les autres émissions indirectes de GES [Champ d'application 3] brutes en tonnes métriques d'équivalent CO ₂ .	2022 = 81 535,03 t	2023 = 84 345,45 t	DE, UE, CH	
	Les gaz inclus dans le calcul.	CO ₂			
	Les catégories et activités des autres émissions indirectes de GES [Champ d'application 3] incluses dans le calcul.	Biens et services achetés, déplacements professionnels, véhicules privés des employés			
	L'année de référence pour le calcul, notamment : i. la justification de son choix ; ii. les émissions au cours de l'année de référence ; iii. la justification en cas de variation significative des émissions qui a nécessité un recalcul des émissions de l'année de référence.	2022 i. Première année de reporting ii. 81 535,03 t CO ₂ [sur site] iii. En 2023, nous avons réduit nos déplacements professionnels avec les voitures de notre flotte. De la même manière, le nombre de déplacements professionnels en avion a de nouveau augmenté après la pandémie, ce qui a entraîné la hausse des émissions du Champ d'application 3.			
La source des facteurs d'émission et les potentiels de réchauffement climatique (PRC) utilisés ou une référence à la source de PRC.	La base de données ecoinvent ainsi que les relevés des entreprises de transport et de la Deutsche Bahn sont les sources utilisées pour les émissions de CO ₂ .				
Les normes, méthodologies, hypothèses et/ou outils de calcul utilisés.	Les données ont été collectées en conformité avec le Greenhouse Gas Protocol.				

Éléments d'information GRI	Description GRI	Contenu, notes et informations complémentaires		Source (DE, UE, CH)
GRI 306 : Déchets 2020				
306-3	Déchets générés			
	Poids total des déchets générés, en tonnes métriques, et ventilation de ce total par la composition des déchets.	Poids total 2022 = 503,56 t Ventilation : Papier, carton = 296,19 t Cartonnage = 33,46 t Film = 23,24 t Polystyrène = 0,75 t Métal = 5,425 t Fer = 5,425 t Déchets électroniques = 139,07 t Piles = 0 t	Poids total 2023 = 528,93 t Ventilation : Papier, carton = 264,26 t Cartonnage = 50,43 t Film = 31,72 t Polystyrène = 1,525 t Métal = 19,29 t Fer = 19,29 t Déchets électroniques = 139,66 t Piles = 2,75 t	DE
	Les informations contextuelles nécessaires pour comprendre les données et la manière dont elles ont été compilées.	Les valeurs se réfèrent aux déclarations de quantité respectives à la fin des exercices 2022 et 2023.		DE
GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseurs 2016				
308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux			
	Le pourcentage de nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux.	2022 = 1 (1,89 %) 2023 = 3 (6,38 %) En 2022, nous nous sommes séparés de 9 fournisseurs et avons, jusqu'à présent, conclu un total de 8 nouveaux partenariats.		UE, CH
GRI 401 : Emploi 2016				
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel			
	Le nombre total d'employés et le taux de recrutement de nouveaux employés au cours de la période de reporting, par groupe d'âge, sexe et région.	Femmes < 30 ans 2022 = 9 Entre 30 et 50 ans 2022 = 11 > 50 ans 2022 = 2 Hommes < 30 ans 2022 = 10 Entre 30 et 50 ans 2022 = 6 > 50 ans 2022 = 0	Femmes < 30 ans 2023 = 12 Entre 30 et 50 ans 2023 = 11 > 50 ans 2023 = 1 Hommes < 30 ans 2023 = 12 Entre 30 et 50 ans 2023 = 11 > 50 ans 2023 = 5	DE, UE
	Le nombre total d'employés et le taux de rotation du personnel au cours de la période de reporting, par groupe d'âge, sexe et région.	Femmes < 30 ans 2022 = 6 Entre 30 et 50 ans 2022 = 3 > 50 ans 2022 = 1 Hommes < 30 ans 2022 = 6 Entre 30 et 50 ans 2022 = 5 > 50 ans 2022 = 5	Femmes < 30 ans 2023 = 9 Entre 30 et 50 ans 2023 = 10 > 50 ans 2023 = 6 Hommes < 30 ans 2023 = 4 Entre 30 et 50 ans 2023 = 3 > 50 ans 2023 = 7	DE, UE
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018				
403-1	Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail			
	La déclaration indiquant si un système de gestion en santé et sécurité au travail a été mis en œuvre, incluant notamment si : i. le système a été mis en œuvre en raison d'exigences légales ; ii. le système a été mis en œuvre d'après des normes/lignes directrices relatives à la gestion des risques et/ou au système de gestion.	Un système global de gestion de la santé et de la sécurité au travail est établi en Allemagne conformément à la norme ISO 45001. Chaque année, des évaluations sont effectuées par des instances externes. Des responsables de la protection incendie et de premiers intervenants pour les urgences médicales sont par ailleurs présents sur tous les sites. i. Nous respectons les exigences de l'association professionnelle Holz und Metall. ii. Norme ISO 45001:2018 ; un système global interne de gestion de la santé et de la sécurité au travail existait déjà avant la certification.		
	La description du champ d'application des travailleurs, activités et lieux de travail couverts par le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail, et une explication, le cas échéant, des raisons pour lesquelles des travailleurs, activités ou lieux de travail ne sont pas couverts.	Le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail s'applique à tous les domaines d'exploitation et de distribution, ainsi qu'à toutes les activités et tous les postes en général. Il est également valable pour les personnes qui sont actives sous la responsabilité de l'entreprise.		

Éléments d'information GRI	Description GRI	Contenu, notes et informations complémentaires	Source (DE, UE, CH)
	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables		
	La description de la procédure utilisée pour identifier les dangers liés au travail et évaluer les risques de façon régulière et ponctuelle, et pour appliquer la hiérarchie de contrôles afin d'éliminer les dangers et de réduire les risques.	Une évaluation de la sécurité et des risques est effectuée au moins une fois par an, en général au quatrième trimestre, par des spécialistes externes. Dans le cadre de cette évaluation, tous les domaines sont soumis à un contrôle. Les délégués internes à la sécurité et les premiers intervenants sont régulièrement formés afin de garantir le respect des mesures de sécurité au travail.	
	La description des procédures selon lesquelles les travailleurs déclarent des incidents liés au travail et à des situations dangereuses, et une explication des modalités de protection des travailleurs contre les représailles.	Il incombe à tous les collaborateurs de signaler les éventuels problèmes ou accidents à l'expert compétent en matière de sécurité, au service des ressources humaines et au siège social.	
403-2	La description des politiques et procédures permettant aux travailleurs de se retirer des situations de travail qu'ils estiment susceptibles d'entraîner un accident du travail ou une maladie professionnelle, et une explication des modalités de protection des travailleurs contre les représailles.	Les collaborateurs ont à tout moment la possibilité de s'adresser de manière anonyme au comité d'entreprise ou à leur cadre supérieur respectif.	
	La description des procédures utilisées pour enquêter sur les événements indésirables liés au travail, notamment les procédures permettant d'identifier les dangers et d'évaluer les risques relatifs aux événements indésirables, de déterminer des mesures correctives à l'aide de la hiérarchie des contrôles et de déterminer les améliorations nécessaires au système de gestion de la santé et de la sécurité au travail.	Le délégué à la sécurité est compétent pour traiter toutes les requêtes et effectuer des contrôles réguliers. En outre, il est directement consulté en cas d'incident et contribue à l'optimisation régulière de la sécurité au travail.	
	Services de santé au travail		
403-3	La description des fonctions des services de santé du travail qui contribuent à l'identification et à l'élimination des dangers et à la réduction des risques, ainsi qu'une explication de la manière dont l'organisation garantit la qualité de ces services et en facilite l'accès aux travailleurs.	Il y a, dans l'entreprise, un expert compétent en matière de sécurité et trois délégués à la sécurité. Le contrôle de la sécurité générale au travail est effectué par un prestataire de services externe. L'organisation veille à ce que tous les collaborateurs soient informés annuellement des mesures de sécurité en vigueur. Différentes formations sont par ailleurs proposées afin de garantir en permanence une sécurité générale dans tous les domaines. En outre, les collaborateurs ont la possibilité de s'adresser à tout moment au centre de médecine du travail. Une collecte ou documentation primaire des données médicales des collaborateurs n'a pas lieu. Et puisqu'aucune documentation d'informations médicales personnelles n'a lieu, une évaluation des collaborateurs sur la base de ces données est impossible.	
	Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail		
403-4	La description des procédures favorisant la participation des travailleurs et leur consultation dans le cadre du développement, de la mise en œuvre et de l'évaluation du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail ainsi que l'accès des travailleurs à des informations pertinentes relatives à la santé et à la sécurité au travail et leur communication.	Il a été mis à la disposition des collaborateurs une base de connaissances dans l'Intranet, répertoriant toutes les informations pertinentes sur les thèmes de la santé et de la sécurité au travail. Les collaborateurs ont par ailleurs la possibilité de soumettre à tout moment des propositions et des suggestions à leur cadre supérieur respectif ou au délégué à la sécurité.	
	La description des comités de santé et sécurité officiels impliquant à la fois les travailleurs et la direction, de leurs responsabilités, de la fréquence de réunion et de l'autorité responsable de la prise de décision.	Les réunions régulières du comité d'entreprise ont lieu au moins une fois par mois. La personne chargée de la sécurité au travail est en outre impliquée dans ces réunions. Au sein du comité, le personnel est représenté par des collaborateurs élus.	
	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail		
403-5	La description de toute formation relative à la santé et à la sécurité au travail dispensée aux travailleurs, notamment une formation générale ainsi qu'une formation spécifique concernant les dangers liés au travail, les activités dangereuses ou les situations dangereuses.	Chaque année, des instructions générales de sécurité sont données à tous les collaborateurs sur les thèmes des substances dangereuses, de la protection incendie et des plans d'urgence. Ces instructions sont obligatoires pour tous les collaborateurs. Par ailleurs, des formations gratuites sont proposées tous les ans aux premiers intervenants pendant les heures de travail régulières. Au sein des usines, des chaussures de sécurité sont mises à la disposition des collaborateurs et des embouts de sécurité sont fournis aux personnes externes pour leurs chaussures. Les collaborateurs de la logistique obtiennent des informations détaillées sur les véhicules et leur chargement.	

Éléments d'information GRI	Description GRI	Contenu, notes et informations complémentaires	Source (DE, UE, CH)
	Promotion de la santé des travailleurs		
403-6	L'explication de la manière dont l'organisation facilite l'accès des travailleurs aux services médicaux et de santé extra-professionnels et le champ d'application de l'accès fourni.	Offre de visite chez le médecin du travail, utilisation de différentes offres de santé via les caisses d'assurance maladie (par ex. contrôle du dos), aide financière pour les offres de fitness, subvention pour les lunettes de travail sur écran, garantie de l'ergonomie sur le lieu de travail (contrôle des chaises et achat de tables réglables en hauteur), échange continu sur les causes de maladie pour savoir si celles-ci sont liées au lieu de travail (réinsertion professionnelle) et participation aux mesures correctives, soulagement des causes de maladie liées au travail, comme par exemple les douleurs dorsales, le syndrome de l'œil de bureau, le syndrome du canal carpien, etc.	
	La description de tout service et programme de promotion volontaire de la santé proposé aux travailleurs afin de répondre à des risques sanitaires extra-professionnels, notamment les risques sanitaires spécifiques gérés et la manière dont l'organisation facilite l'accès des travailleurs à ces services et programmes.	Les informations liées à la santé (par ex. protocoles des entretiens de réinsertion professionnelle selon le Livre IX du Code allemand de la sécurité sociale, intitulé « SGB IX ») ne sont volontairement pas classées dans les dossiers du personnel, mais dans des dossiers séparés qui sont verrouillés. Chez SEVERIN, toutes les données personnelles sont traitées de manière conforme au RGPD, les informations liées à la santé faisant ici l'objet d'une discrétion plus élevée. À cet effet, tous les collaborateurs devant traiter des informations liées à la santé dans le cadre de leur travail sont formés à intervalles réguliers. Les offres de santé proposées par SEVERIN sont centrées sur le maintien des performances, voire sur la promotion de la santé de nos collaborateurs, la réduction des congés maladie et l'augmentation de la satisfaction au travail. L'offre n'a pas pour objectif de favoriser ou de défavoriser des employés en fonction de leur poste ou de leur travail. L'aspect social est pour nous central.	
	Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires		
403-7	La description de l'approche de l'organisation visant à prévenir ou réduire les impacts négatifs sur la sécurité et la santé au travail significatifs qui sont directement liés à ses activités, produits ou services par ses relations d'affaires, et les dangers et risques associés.	S'il existe des dangers et des risques au sein de la chaîne de valeur, une information sera donnée par amfori. Par ailleurs, toute personne a la possibilité de contacter SEVERIN sur son site Internet ou via son service après-vente afin de signaler d'éventuels problèmes de sécurité.	
GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs 2016			
	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux		
414-1	Le pourcentage de nouveaux fournisseurs évalués à l'aide de critères sociaux.	2022 = 1 (1,89 %) 2023 = 3 (6,38 %) En 2022, nous nous sommes séparés de 9 fournisseurs et avons, jusqu'à présent, conclu un total de 8 nouveaux partenariats.	UE, CH
GRI 416 : Santé et sécurité des consommateurs 2016			
	Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité		
416-1	Le pourcentage de catégories de produits et de services significatives pour lesquelles les impacts sur la santé et la sécurité sont évalués en vue de leur amélioration.	2022 = 813 2023 = 813 Évalués à 100 %	UE, CH
	Cas de non-conformité concernant les impacts des produits et des services sur la sécurité et la santé		
416-2	Le nombre total de cas de non-conformité aux réglementations et/ou codes volontaires concernant les impacts des produits et des services sur la sécurité et la santé au cours de la période de reporting.	2022 = 0 2023 = 0	
	Si l'organisation n'a identifié aucun cas de non-conformité aux réglementations et/ou codes volontaires, une déclaration brève à ce sujet est suffisante.	Le contrôle de la sécurité des produits et du respect de toutes les normes est directement effectué sur place par notre département qualité à plusieurs niveaux d'essais et pour tous les produits, aussi bien en Allemagne qu'en Asie.	

RETROUVEZ ICI LA VERSION EN LIGNE :



RECYCLED

Paper made from
recycled material

FSC® C074325